



# S'Limerscher blattel

Ou une année à Limersheim

Bulletin communal - Décembre 2018 N° 30

## Table des matières

MOT DU MAIRE.....	1
FINANCES COMMUNALES .....	2
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 2018 .....	4
ETAT CIVIL .....	7
PERMIS DE CONSTRUIRE ET DECLARATIONS PREALABLES 2018 .....	10
TRAVAUX COMMUNAUX.....	12
CENTENAIRE DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 2018 .....	18
BIBLIOTHEQUE.....	21
ECOLE DE LIMERSHEIM.....	24
LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS: ANNEE 2018 .....	26
CONCOURS MAISONS FLEURIES .....	28
EVENEMENTS 2018 .....	30
COMITE DES FETES - CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2019.....	33
AAPPMA HINDISHEIM-LIMERSHEIM - 95ÈME ANNIVERSAIRE .....	34
RESTAURATION DE L'ANDLAU A LIMERSHEIM.....	36
LA FORET DE LIMERSHEIM EN SOUFFRANCE .....	38
SECTION DES SAPEURS-POMPIERS DE LIMERSHEIM ET AMICALE .....	42
PARENTS ASSOCIES DE LIMERSHEIM.....	44
FOYER CLUB ST DENIS .....	46
LIVRE AU FIL DU TEMPS .....	47
NUIT DE LA LECTURE .....	47
ASSOCIATION ARDEPFEL-KIMME .....	48
UNE NOUVELLE ASSOCIATION A LIMERSHEIM .....	48
ASSOCIATION POUR LE DON DE SANG BENEVOLE - LIMERSHEIM.....	50
LE MOT DES ARBORICULTEURS .....	52
DES ŒUVRES EN OSIER .....	54
LES ASSOCIATIONS.....	55
LE BLOC-NOTES .....	56
HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE.....	56

Chères Limersheimois, Chers Limersheimois,

Une année qui passe, rien n'est plus banal, plus automatique, plus inévitable et pourtant, même le plus blasé d'entre nous ne peut s'empêcher de voir, dans cette arrivée d'un nouveau millésime, le germe d'un peu d'espoir, l'émergence d'une chance future et le début d'un nouvel optimisme.

Je voudrais, à l'occasion de ce nouveau bulletin municipal, avec l'ensemble des élus et des employés municipaux, vous souhaiter tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Que 2019 vous apporte joie, bonheur et santé.

Que cette nouvelle année, soit pour vous tous une année d'efforts récompensés, d'épreuves surmontées, de joie en famille...

Au travers de ce bulletin, vous découvrirez, comme chaque année, les grands événements qui ont rythmé l'année qui va s'achever dans quelques jours, mais également les réalisations et projets de l'équipe communale pour l'année à venir.

Une nouvelle fois, je tiens à remercier le réseau associatif ainsi que l'équipe municipale pour leur collaboration à la réussite de tous ces projets.

Je salue également l'arrivée des nouveaux Conseillers du Conseil Municipal des Enfants, et tenais à remercier les anciens pour leur travail tout au long de l'année.

Cette motivation nous conforte dans la volonté du bien vivre ensemble.

Voilà Chers Amis ces quelques lignes qui, je le souhaite, soient pour vous tous un véritable message d'encouragement pour cette nouvelle année.

Ensemble, continuons dans ce même état d'esprit qui nous anime quotidiennement pour que, malgré un contexte national perturbé, nous puissions atteindre ce même objectif :

« Le bonheur de chacun d'entre nous ».

À toutes et à tous, je vous souhaite un joyeux Noël et une excellente année 2019.

Viel Glück im Nèije Jòhr!



Votre Maire, Stéphane SCHAAL

# Finances communales

## Compte Administratif 2017

Le Compte Administratif 2017 se clôture avec un excédent de 125 319,76 € à reporter au Budget Primitif 2018, grâce à une gestion financière rigoureuse de la municipalité.

Il caractérise la gestion (dépenses et recettes) effectuée par le Maire qui ne participe pas, conformément aux dispositions réglementaires, à son approbation par le Conseil Municipal.

Il a été voté à l'unanimité des membres présents et représentés du Conseil Municipal, sous la présidence de l'Adjoint au Maire, Monsieur Pierre GIRARDEAU.

## Budget Primitif 2018

Le Budget Primitif 2018 s'équilibre en recettes et en dépenses à 970 760,69 € se répartissant de la façon suivante :

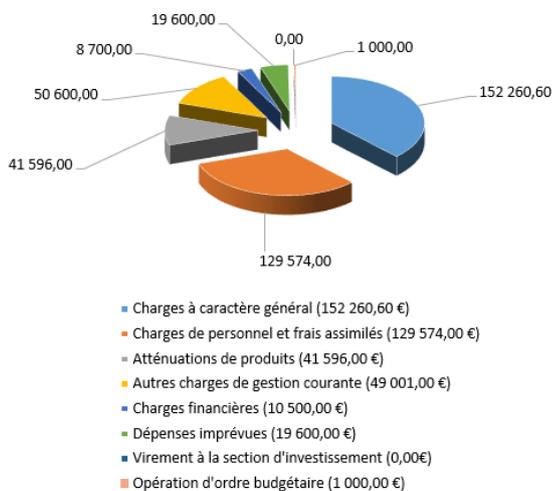
**Fonctionnement : 403 531,60 €**

**Investissement : 567 229,09 €**

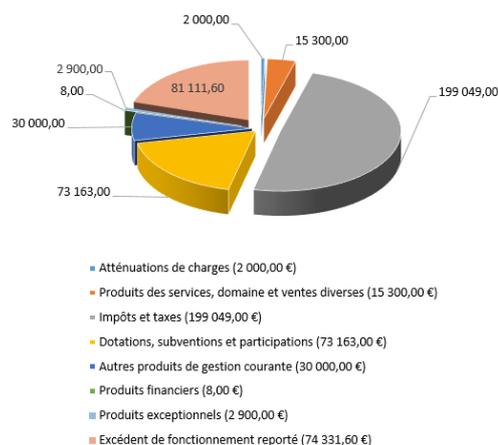
Le budget 2018 a été voté à l'unanimité des membres présents et représentés du Conseil Municipal, sous la présidence du Maire, Monsieur Stéphane SCHAAL.

## Fonctionnement

### Dépenses de Fonctionnement

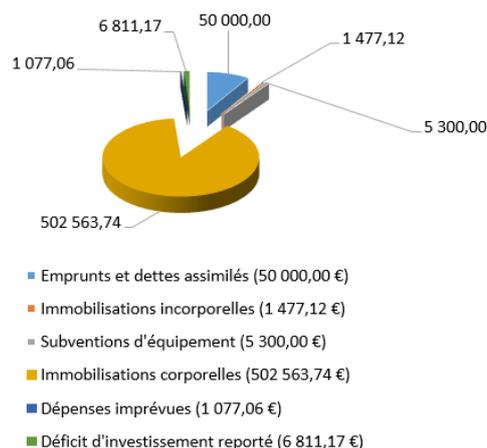


### Recettes de Fonctionnement

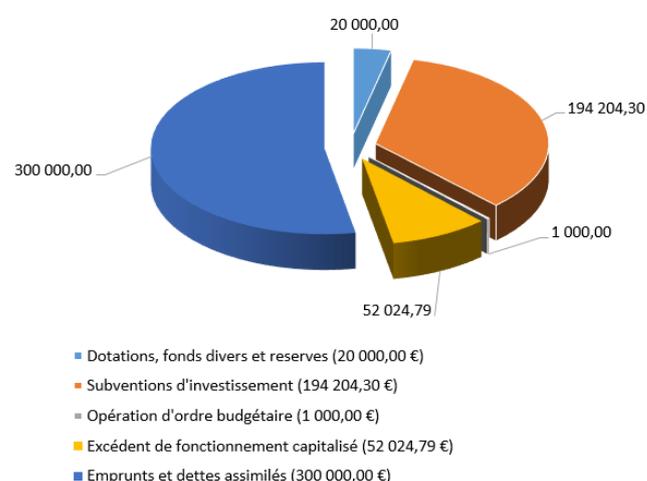


## Investissement

### Dépenses d'investissement



### Recettes d'investissement



## La dette communale



La dette de la Commune s'élève au 1<sup>er</sup> janvier 2018 à 291 130,63€, soit environ 430,67 € par habitant (Population légale au 01/01/2018 : 676 habitants).

Le remboursement annuel (intérêts et capital) a été de 41 977,12 €.

Pour information, les emprunts en cours ont permis les travaux de construction du complexe scolaire. Ils se termineront entre 2026 et 2027.

Cependant, comme annoncé en 2017, dans le cadre des travaux en cours (réhabilitation du bâtiment de l'ancienne mairie), un nouvel emprunt a été contracté en 2018 pour un montant de 300 000 €.

Les loyers des logements permettront de rembourser une partie de cet emprunt et ne grèveront que faiblement la capacité d'autofinancement de la Commune

Les efforts entrepris depuis 2014 devront être poursuivis en 2019, compte-tenu du contexte financier dans lequel se trouvent les collectivités.

En effet, la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat, a encore été réduite dans le cadre de la participation des collectivités locales à l'effort de redressement des comptes publics. (-2,91 % par rapport à l'année 2017 soit 1 636,00 € et près de 21 112,00 € depuis 2014).

De plus, la réforme sur la taxe d'habitation, adoptée le 21 octobre 2017 par les députés dans le cadre de la loi de Finances 2018, et sa mise en place réellement cette année, laisse les communes dans une incertitude encore plus importante.

## Remarque

L'ensemble des documents (Compte Administratif et Compte de Gestion 2017, Budget Primitif 2018 de la Commune et du CCAS) sont consultables en Mairie.

Le Maire et les Adjointes se tiennent à votre disposition pour vous fournir toutes les précisions utiles.

## Les taux de la Commune en 2018

En date du 9 avril 2018, le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux, considérant qu'une augmentation des impôts a été réalisée de fait par l'augmentation des bases par les services fiscaux.

Les taux communaux pour l'année 2018 sont donc identiques aux taux 2017 à savoir :

Taxe d'Habitation	12,96 %
Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties	3,92 %
Taxe Foncière sur les Propriétés non Bâties	32,63 %



## Délibérations du Conseil Municipal 2018

Nous avons essayé de vous faire un résumé des débats et délibérations qui ont eu lieu lors des Conseils Municipaux. Attention il ne s'agit que d'un résumé, afin d'avoir une vision globale, les comptes rendus complets sont consultables sur le site de la Commune (<http://www.limersheim.fr>) ou directement à la Mairie.

### Séance du 11 décembre 2017

Lors de la séance du 11 décembre 2017, le Conseil Municipal a procédé à l'approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 13 novembre 2017, ainsi qu'à la signature du registre.

Plusieurs points sont débattus, à savoir :

#### Urbanisme

- Approbation de la modification simplifiée n°2 du PLU

#### Intercommunalité

- Transfert de la compétence « politique de la ville » à la Communauté de Communes du Canton d'Erstein

#### Finances

- Acceptation d'un don de 100 euros suite à la vente de livres par le conseil municipal des enfants
- Subvention exceptionnelle versée à l'association « axel, un sourire à vie »
- Subvention exceptionnelle versée à l'association des parents d'élèves de Limersheim (PAL)
- Détermination du coût horaire de la main d'œuvre pour l'année budgétaire 2017
- Approbation des travaux en régie - année 2017.
- Modification budgétaire n°1/2017 - travaux en régie
- Modification budgétaire n°2/2017 - opérations de fin d'année
- Finances et budget - autorisation de dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2019

#### Personnel

- Mise à jour du tableau des emplois à la date du 11 décembre 2017. Autorisation d'engagement d'agents contractuels



#### Divers

- Lotissement
- Annexe du bâtiment, sise 4 place de l'Eglise
- Téléthon 2017
- Médiathèque de Benfeld
- Jeunes Sapeurs-Pompiers
- Numérotation des rues
- Rapports des Commissions et tour de table

### Séance du 5 février 2018

Lors de la séance du 5 février 2018, le Conseil Municipal a procédé à l'approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 11 décembre 2018, ainsi qu'à la signature du registre.

Plusieurs points sont débattus, à savoir :

#### Affaires Générales

- Approbation du contrat départemental de développement territorial et humain

#### Ecole

- Réforme des rythmes scolaires - Modification des horaires à partir du 10 avril 2018 pour la piscine

#### Finances

- Attribution des marchés de travaux pour la réhabilitation du bâtiment sise 4 place de l'Eglise
- Autorisation au Maire de procéder à la signature des marchés
- Demande de subvention au titre de la DETR 2018 pour les travaux de la réhabilitation du bâtiment sise 4 place de l'Eglise

#### Divers

- Rue des Noyers
- Banque alimentaire
- Usines Municipales d'Erstein
- Conseil Départemental du Bas-Rhin
- Grands anniversaire - Noces d'or 2018
- Agenda des réunions à venir
- Vente de peupliers
- Rapports des Commissions et tour de table

## Séance du 9 avril 2018

Lors de la séance du 9 avril 2018, le Conseil Municipal a procédé à l'approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 5 février 2018, ainsi qu'à la signature du registre.

Plusieurs points sont débattus, à savoir :

---

### Affaires Générales

- Transfert à la SEML UME de la convention de concession pour le service public de la distribution d'énergie électrique

---

### Finances

- Approbation du Compte de Gestion de l'exercice 2017
- Approbation du Compte Administratif de l'exercice 2017
- Liste des dépenses d'investissement de l'année 2017 - dépenses supérieures à 3 000,00 euros T.T.C.
- Subventions de fonctionnement 2018 aux organismes municipaux et associations locales
- Subvention à l'Association Foncière de Limersheim pour des travaux de réfection de chemin (achat de gravier)
- Subvention au Foyer Club Saint Denis de Limersheim
  - demande de subvention pour travaux de mise aux normes
  - et demande de subvention de la section senior
- Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2017
- Fiscalité directe locale - décision en matière de détermination des taux d'imposition pour l'année 2018
- Approbation du Budget Primitif - année 2018
- Mise en place des tarifs des services publics locaux tarifs applicables à compter du 1<sup>er</sup> mai 2018
- Demande de subvention au titre du dispositif PALULOS auprès du Conseil Départemental du Bas-Rhin pour les travaux de la réhabilitation du bâtiment sise 4, place de l'Église
- Création de logements locatifs aidés - Autorisation de signer une convention avec le Conseil Départemental du Bas-Rhin
- Certificats d'Économies d'Énergie - Autorisation de signer une convention avec l'organisme CERTINERGY



---

### Personnel

- Adhésion à la procédure de passation d'une convention de participation mise en concurrence par le Centre de Gestion - mandat au Centre de Gestion

---

### Divers

- Rapports des Commissions et tour de table

---

## Séance du 14 mai 2018

Lors de la séance du 14 mai 2018, le Conseil Municipal a procédé à l'approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 9 avril 2018, ainsi qu'à la signature du registre.

Plusieurs points sont débattus, à savoir :



---

### Administration Générale

- Porter à connaissance du Conseil Municipal installations classées pour la protection de l'environnement - société EST GRANULATS exploitation d'une carrière sur le ban communal de BISCHOFFSHEIM
- Télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité

---

### Finances

- Réhabilitation du bâtiment sis 4 place de l'Église Avenant n°1 au marché de Maîtrise d'œuvre Société ARCHITECTURE AVENIR
- Réhabilitation du bâtiment sis 4 place de l'Église Avenant n°1 au marché « plâtrerie - isolation » lot n°6 SOCIETE CILIA SN

---

### Divers

- Protection des données
- Eclairage public
- Rapports des Commissions et tour de table

## Séance du 11 juin 2018

Lors de la séance du 11 juin 2018, le Conseil Municipal a procédé à l'approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 14 mai 2018, ainsi qu'à la signature du registre.

Plusieurs points sont débattus, à savoir :

---

### Finances

- Subvention à l'Association ARDEPFEL KIMME

---

### Personnel

- Instauration à titre expérimental la médiation préalable obligatoire autorisation de signer une convention avec le Centre de Gestion du Bas-Rhin

---

### Divers

- Rapports des Commissions et tour de table

## Séance du 3 septembre 2018

Lors de la séance du 3 septembre 2018, le Conseil Municipal a procédé à l'approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 11 juin 2018, ainsi qu'à la signature du registre.

Plusieurs points sont débattus, à savoir :

---

### Administration Générale

- Rapport d'activité pour l'exercice 2017 publié par la Chambre d'Agriculture
- Rapport d'activité pour l'exercice 2017 publié par le Syndicat Mixte pour l'Entretien des cours d'eau du bassin de l'Ehn - Andlau - Scheer
- Rapport d'activité pour l'exercice 2017 sur la qualité et le prix du service public d'élimination des déchets

---

### Intercommunalité

- Transfert de la compétence « fourrière automobile » à la CCCE
- Transfert de la compétence relative à la protection des données à caractère personnel dans le cadre du « RGPD » à la CCCE

---

### Finances

- Modification budgétaire n°1/2018
- Palmarès de fleurissement 2018
- Mise à jour du tableau de la voirie communale 2018

- Demande de subvention - Association Vaincre la Mucoviscidose

---

### Personnel

- Création d'un emploi d'adjoint administratif

---

### Affaires Foncières

- Autorisation de procéder à la signature d'une convention sous seing privé entre la Commune de Limersheim et M. Mathieu FOESSEL et Mme Sara ERMELINO
- Autorisation de procéder à la signature d'une convention sous seing privé entre la Commune de Limersheim et M. Jean-Marie SCHUMPP au nom des conjoints SCHUMPP

---

### Divers

- Cimetière - Demande de tombe spéciale
- Panneau, rue des Frênes
- Ecole de Limersheim
- Rapports des Commissions et tour de table



## Séance du 5 novembre 2018

Lors de la séance du 5 novembre 2018, le Conseil Municipal a procédé à l'approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 3 septembre 2018, ainsi qu'à la signature du registre.

Plusieurs points sont débattus, à savoir :

---

### Finances

- Modification budgétaire n°2/2018
- Réhabilitation du bâtiment sis 4 place de l'Église Avenant n°1 au marché « électricité » -lot n°7 - société MATT ELECTRICITE

---

### Divers

- Commerces ambulants
- Projet de rénovation de l'église Saint Denis
- Demande de subvention d'investissement de l'AAPPMA Hindisheim - Limersheim
- Diverses informations
- Rapport des Commissions et tour de table

# Etat Civil

## Naissances

Abigail APRAHAMIAN

1<sup>er</sup> mars 2018



Olivia BOUHELIER

6 mars 2018



Alexis TIMOFEEV

30 avril 2018



Anna HUGEL

14 juin 2018



Maélya RAPP

15 août 2018



Léon REBIZZI

13 octobre 2018



## Mariages

Anna JONCOUR  
Bastien BOUHELIER

16 décembre 2017



Jessica SCHWAAB  
Tristan PERRIN

14 avril 2018



Fanny TRENDEL  
Tanguy PERRIN

21 juillet 2018



Adeline GAMBARELLI  
Clément LOEHLE

18 août 2018



Katia SCHEEG  
Gilles HUGEL

8 septembre 2018

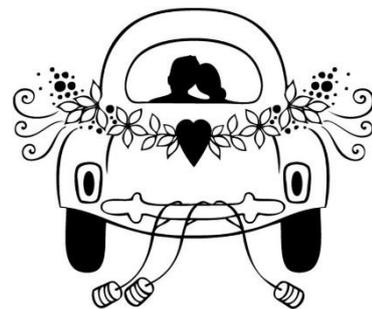


## Noces d'Or

Léonie et Alfred WALTER 24 mai 2018

Irène et Antoine ROOS 24 mai 2018

Odile et Richard KIEFFER 9 novembre 2018



## Décès

Marie HURSTEL  
à l'âge de 86 ans

11 janvier 2018



Guy JOST  
à l'âge de 67 ans

28 octobre 2018



Juliette VOLLMER veuve HAMM  
à l'âge de 91 ans

5 février 2018



Nadia BENSLIMANN  
à l'âge de 59 ans

20 mai 2018

Lucien HURSTEL  
à l'âge de 83 ans

25 août 2018



## Grands anniversaires

### 80 ans

Marcel ANDLAUER	5 janvier 2018
Anne-Marie ANDLAUER	17 février 2018
Joseph MARX	27 juillet 2018
Denise BARTHELME	10 septembre 2018
Annie SCHMITT	12 décembre 2018

### 85 ans

Gunther NITKA	8 janvier 2018
Ernest WALTER	6 juillet 2018

### 90 ans

Marie BEYHURST	1 <sup>er</sup> avril 2018
----------------	----------------------------

### 91 ans

Juliette HAMM	20 janvier 2018
---------------	-----------------

### 93 ans

Marie-Thérèse BEYHURST	1 <sup>er</sup> mai 2018
------------------------	--------------------------

### 94 ans

Léonie HUGEL	18 août 2018
--------------	--------------



## Nouveaux arrivants

Denise SPANNACCINI		Stéphane LAUDY	7 juillet 2018
Olivier SPANNACCINI		12, rue des Charmes	
Hocine NAIT CHABANE	25 novembre 2017	Nathalie LEDEUX	
Lucie SPANNACCINI		Philippe LEDEUX	16 août 2018
4, rue de la Boulangerie		Gabin LEDEUX	
Maxime GEIGER	13 janvier 2018	13 C, rue Circulaire	
1, rue du Lin		Stéphanie CASANOVA	
Valérie AUERSWALD		Olivier CASANOVA	
Philippe DELECOLLE	6 mars 2018	Maxence CASANOVA	1er septembre 2018
Léo RENOU		Aymeric CASANOVA	
1, rue du Verger		16, rue du Verger	
Mélissa DAMBACH			
Nicolas DAMBACH			
Aymerick DAMBACH	14 juin 2018		
Marcus DAMBACH			
1, rue des Cerisiers			

## Permis de construire et déclarations préalables 2018

(A : Accord - R : Refus - T : Accord Tacite)

### Permis de Construire

Demandeur	Objet	Décision
M. Laurent WALTER	Démolition d'une grange, construction d'un garage, d'abris et d'une piscine 22 A, rue Circulaire	A : 18/01/2018
M. Philippe DE JONG	Extension d'une maison d'habitation, ravalement des façades et création d'un carport 3, rue Valpré	A : 25/01/2018
M. Eric DEBUS	Construction d'une maison individuelle et d'un garage attenant rue du Verger	A : 31/01/2018
M. Stéphane WALTER	Démolition d'une grange, construction d'un garage et d'une piscine 29, rue Circulaire	A : 26/02/2018
M. Joseph FOESSEL	Transformation d'une grange en 2 logements 56, rue Circulaire	A : 27/02/2018
M. Pierre CALMEJANNE	Construction d'une maison individuelle et d'un garage attenant rue du Verger	A : 15/03/2018
M. Emmanuelle OLINET	Construction d'une maison individuelle avec garage rue du Lin	A : 20/03/2018
M. Cédric DARMOISE	Construction d'une maison individuelle sur vide sanitaire 2 A, rue Binnen	A : 22/05/2018
M. Hervé ZEIL	Construction d'un bâtiment en agglos servant de garage et d'abri de jardin 5 A, rue du Fossé	A : 07/06/2018
Sanitaire - Chauffage Munchenbach	Création d'une terrasse, extension de l'habitation et surélévation de la charpente 25, rue Valpré	R : 28/06/2018
Sanitaire - Chauffage Munchenbach	Création d'une extension d'habitation 25, rue Valpré	A : 06/07/2018
M. Sébastien RUOLT	Construction d'une maison d'habitation rue du Lin	A : 09/08/2018
M. Raphaël RINGEISEN	Construction d'une maison d'habitation 16, rue Circulaire	A : 13/09/2018

## Déclarations préalables



(A : Accord - R : Refus - T : Accord Tacite)

Demandeur	Objet	Décision
M. David THIRY	Construction d'un carport et d'une clôture 2, rue du Verger	A : 03/01/2018
M. Denis MUTSCHLER	Remplacement des fenêtres et modification d'une façade 1, rue du Lin	A : 22/01/2018
Mme Julie LAZERUS	Changement de la porte de garage 7, rue des Noyers	A : 26/02/2018
M. Christophe WENDLING	Edification d'une clôture 7, rue du Verger	A : 06/03/2018
M. Michel DAZY	Pose de volets roulants solaires 4, rue Valpré	A : 19/03/2018
FOYER CLUB SAINT DENIS	Modification des façades et création d'une place de stationnement PMR 5, rue des Bois	A : 22/03/2018
M. François OTT	Remplacement de fenêtres 6, rue des Bois	A : 12/04/2018
Mme Mélissa DAMBACH	Mise en place d'une clôture composée d'un muret surmonté d'un grillage 1, rue des cerisiers	R : 02/05/2018
M. Adrien DEUTSCHMANN	Création d'une piscine avec plage Lotissement "Les Jardins de Mathilde"	A : 15/05/2018
M. Stéphane WALTER	Création d'une pergola ouverte sur une terrasse existante 29, rue Circulaire	A : 17/05/2018
SCI YEME	Travaux sur construction existante Lotissement "Les Jardins de Mathilde"	R : 10/07/2018
M. Laurent LESAGE	Construction d'un muret Rue Binnen	A : 16/07/2018
Mme Christiane REIBEL	Division en vue de construire Auf Rotzen	A : 20/09/2018
M. Etienne SCHWAAB	Remplacements de 7 volets roulants au 1er étage 1, rue du Fossé	A : 20/09/2018
M. Gérard VOLLMER	Rejointement des façades et pignons et vernissage des poutres apparentes 4, rue des Noyers	R : 27/09/2018
M. Alain GATTY	Remplacement fenêtres et porte d'entrée 8, rue Valpré	A : 11/10/2018
M. Jean-Jacques LEVY	Construction d'un abri de jardin 14, rue du Verger	A : 15/10/2018
M. Alexis ISSENHART	Construction d'une piscine 48, rue Circulaire	A : 19/10/2018
M. Alain GATTY	Modification de l'entrée existante 8, rue Valpré	A : 25/10/2018
M. Jean-Pierre BAUMERT	Mise en place d'une nouvelle porte d'entrée 59, rue Circulaire	A : 20/11/2018
M. ALBERT Patrice	Ravalement de façades 4, rue des Frênes	A : 04/12/2018

### Travaux du bâtiment de la place de l'église



La Commune de Limersheim est propriétaire du terrain section 1 parcelle 59 et du bâtiment abritant aujourd'hui la salle des cérémonies (utilisée à l'occasion des mariages, élections, séances du Conseil Municipal pour des raisons d'accessibilité), le local paroissial au rez-de-chaussée et un logement à l'étage

Ce bâtiment communal a été l'école communale de 1840 à 2004 et servait également de Mairie jusqu'en 1993, année de son transfert dans l'ancien presbytère.

Il comportait également le logement de l'instituteur à l'étage.

Suite à la sortie du dernier locataire du logement communal, la Municipalité a décidé de transformer le logement existant en 2 logements duplex et de profiter de ces travaux de



réaménagement pour réaliser une réhabilitation complète du bâtiment permettant ainsi de réaliser des travaux à économies d'énergies, afin de bénéficier du label bâtiment BBC.

Ainsi, après avoir attribué l'ensemble des lots de travaux aux entreprises pour un montant total de **386 264,27 € TTC** début février 2018, les travaux de réhabilitation du bâtiment de la place de l'Église ont démarré.

Ce chantier a mobilisé beaucoup d'énergie tout au long de l'année 2018.



Afin de limiter le budget, des travaux ont été fait par l'équipe technique en début de chantier:

- ✓ Démontage des sols et des boiseries
- ✓ Démontage de la plomberie
- ✓ Dé tapissage
- ✓ Enlèvement des placoplâtres
- ✓ Peinture des volets



Elle a aussi été mobilisée en fin de chantier, pour aménager les cuisines des appartements et poser les planchers de la salle des cérémonies et la salle paroissiale.

Le reste des travaux a été réalisé par les entreprises dans le cadre du marché lancé en début d'année.

La première réunion de chantier s'est déroulée le 20 mars 2018.



Durant les 8 mois des travaux, ont été réalisés :

- ✓ Démolition et ouverture des nouvelles fenêtres,
- ✓ Charpentes,
- ✓ Toitures,
- ✓ Fenêtres et portes,

- ✓ Isolations (sols, murs, toitures),
- ✓ Electricité,
- ✓ Plomberie,
- ✓ Chauffage (au gaz) avec une citerne,
- ✓ Platerie,
- ✓ Peintures,
- ✓ Carrelages,
- ✓ Sol plastiques dans les appartements.



L'équipe municipale est satisfaite de cette rénovation et de la valorisation de ce bâtiment avec la création des deux logements.

Ce projet ayant été fait dans une démarche « BBC », faible consommation d'énergie, nous avons pu avoir le soutien de la Préfecture, de la Région Grand Est dans le cadre du programme « Climaxion » et de la valorisation des CEE avec l'organisme Certinergy.

Il reste maintenant les aménagements et stationnements extérieurs qui seront réalisés début 2019.



Les deux logements seront mis en location pour janvier 2019.

## Liste des entreprises retenues pour la réalisation des travaux :

Lot	Intitulé du Lot	Entreprises	Montant HT	Montant TTC
1	Démolition Gros Œuvre & VRD	<b>LES BATISSEURS ASSOCIES</b> HOENHEIM	20 995,00 €	25 194,00 €
2	Charpente Bois	<b>PIASENTIN</b> BISCHOFFSHEIM	34 767,54 €	41 721,05 €
3	Couverture Zinguerie	<b>SARL HERBACH</b> BASSEMBERG	26 576,70 €	31 892,04 €
4	Échafaudage	<b>FREGONESE ET FILS SA</b> MUNDOLSHEIM	3 100,00 €	3 720,00 €
5	Menuiseries Extérieures PVC & volet battants bois	<b>ACTI FEN</b> HILSENHEIM	20 203,07 €	24 243,68 €
6	Plâtrerie Isolation	<b>CILIA S.N.</b> MARCKOLSHEIM	47 000,00 €	56 400,00 €
7	Électricité	<b>MATT ELECTRICITE</b> BREITENBACH	17 000,00 €	20 400,00 €
8	Plomberie Sanitaire	<b>SARL ESCHRICH EMMANUEL</b> LALAYE	27 500,00 €	33 000,00 €
9	Chauffage Gaz VMC	<b>BERNARD JUNG</b> SERMERSHEIM	43 402,50 €	52 083,00 €
10	Menuiseries Intérieures	<b>MENUISERIE RAESER SAS</b> SELESTAT	54 042,59 €	64 851,11 €
11	Chape Carrelages	<b>COMPTOIR DES REVETEMENTS DE L'EST</b> GEISPOLSHHEIM GARE	3 694,62 €	4 433,54 €
12	Sols Souples	<b>COMPTOIR DES REVETEMENTS DE L'EST</b> GEISPOLSHHEIM GARE	4 782,01 €	5 738,41 €
13	Peintures	<b>WANNER PATRICK</b> SELESTAT	18 822,86 €	22 587,43 €
<b>TOTAL</b>			<b>321 886,89 €</b>	<b>386 264,27 €</b>

A ces travaux se rajoutent encore la mission de Maîtrise d'œuvre attribuée à la société CABINET ARCHITECTURE AVENIR de WITTERNHEIM pour un montant de **21 150,00 euros H.T.** soit **26 100,00 euros T.T.C.**

Coût total de l'opération : **343 036,89 Euros HT** soit **411 644,27 Euros T.T.C.**

Afin de pouvoir les réaliser dans leur ensemble, ces travaux ont été inscrits au budget 2018. Cette dépense est compensée par un emprunt.

Il a également été défini que cet emprunt serait, dans la mesure du possible, remboursé par les mensualités des appartements qui seront mis en location à la fin des travaux, afin de ne pas grever le budget communal.

La Commune de Limersheim est également soutenue pour la réalisation de ce projet :

Subvention demandée à l'Etat dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2018 Subvention uniquement sur les travaux réalisés sur la partie Etablissement du bâtiment (ERP), soit uniquement le rez-de-chaussée. <i>(Subvention en cours de traitement avec autorisation de démarrer les travaux)</i>	16 595,53 €
Subvention Région Grand Est Subvention pour travaux à économie d'énergie <i>(Subvention attribuée et notifiée à la Commune)</i>	52 622,40 €
Subvention Conseil Départemental Subvention versée dans le cadre du dispositif PALULOS, mise en place de loyers encadrés <i>(Subvention en cours de traitement avec autorisation de démarrer les travaux)</i>	20 000,00 €
Subvention Economie d'énergie Versé par l'organisme CERTINERGY (rachat de certificat d'énergie pour les collectivités) <i>(Subvention en cours de traitement avec autorisation de démarrer les travaux)</i>	32 600,00 €

## Eclairage Public

L'expérimentation lancée en 2018 sur l'extinction partielle de l'éclairage d'une portion de la rue Circulaire conforte la municipalité dans son choix de réduire l'éclairage en milieu de nuit.

Cette généralisation va donc se faire dans le cadre de la poursuite du programme de passage en éclairage LED des lampadaires.

## Travaux programmés pour l'année 2019

L'année 2019 sera une nouvelle fois une année de travaux.

Ainsi, les travaux programmés en 2019 sont :

- Aménagement de la rue des Noyers (devant la construction PERRIN),
- Poursuite des travaux d'éclairage public,
- Rénovation de l'Eglise Saint Denis en partenariat avec la paroisse,
- Travaux de signalisation routière.

Des travaux en régie sont également programmés :

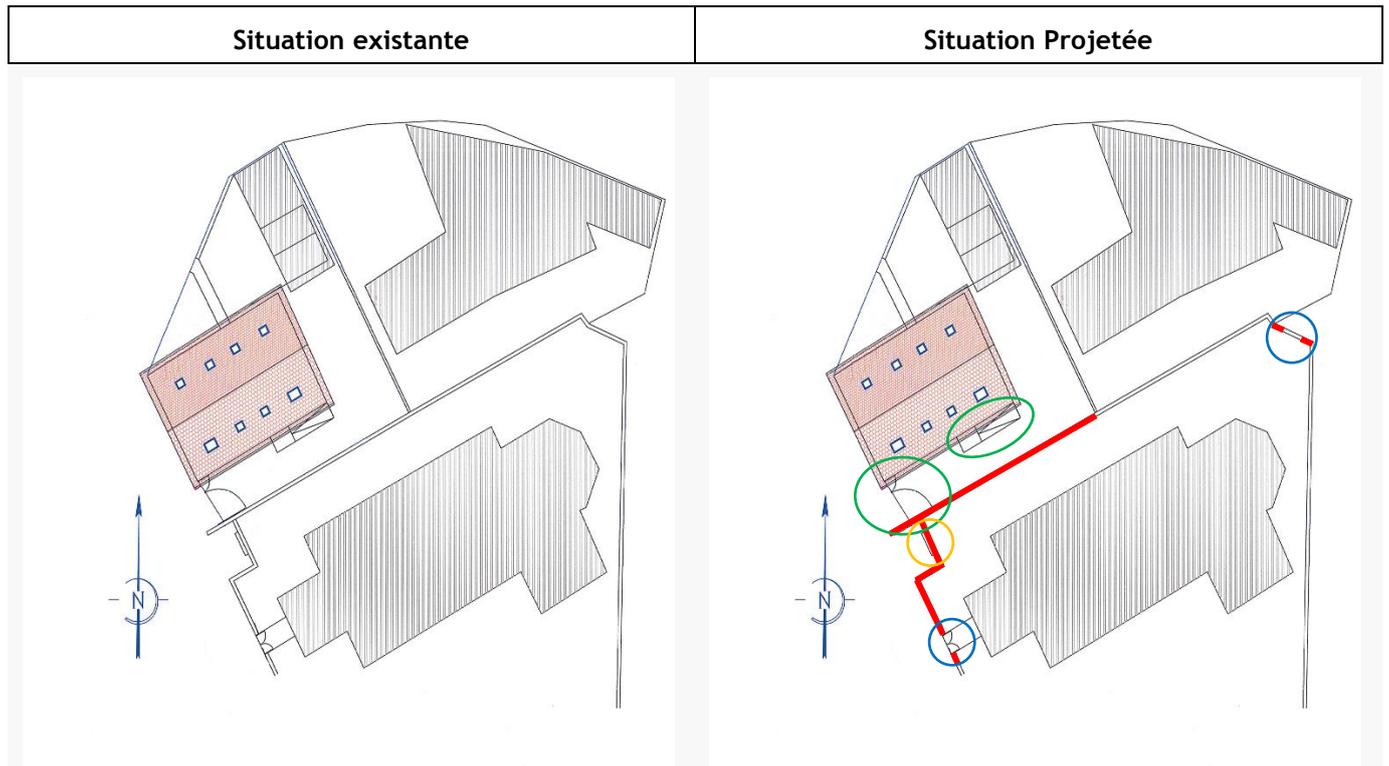
- Plantations le long du cimetière,
- Aménagement à l'entrée du village au niveau de l'abri bus.

Concomitamment aux travaux de rénovation de l'église et du bâtiment « salle des cérémonies », lors de la séance du Conseil Municipal du 5 novembre 2018, un aménagement de principe pour la réalisation d'une place entre les deux bâtiments et la mise aux normes accessibilité a été validé.



## Aménagements extérieurs entre l'Eglise St Denis et le bâtiment de la place de l'Eglise

Nous vous présentons ci-dessous le principe d'aménagement retenu par le Conseil Municipal concernant les aménagements extérieurs entre l'Eglise St Denis et le bâtiment de la place de l'Eglise



### LEGENDE

- Murs à supprimer
- Portails à déplacer
- Monument à déplacer
- Portail et rampe handicapé à supprimer

Cet aménagement permettra :

- La mise en accessibilité de l'entrée principale de l'église et de la salle de cérémonie
- La réalisation d'une place hors de la circulation pour les cérémonies et les manifestations
- La création d'un espace public ouvert entre l'église et la salle de cérémonie.



Démarrage des travaux : 1<sup>er</sup> semestre 2019

## Petit brin d'histoire

A l'origine, la maison d'école de Limersheim était un grand bâtiment composé d'un rez-de-chaussée et d'un étage. Le rez-de-chaussée contenait des hangars, remises et étable à vaches alors qu'au premier étage se situait la salle d'école et le logement de l'instituteur.

Cette maison d'école était située sur l'actuelle place de l'église. Dans un rapport rédigé par l'architecte de l'arrondissement daté du 12 juillet 1844, il est indiqué que le bâtiment d'école se trouve dans un fort état de délabrement.

En effet lors de la séance du Conseil Municipal du 6 août 1843, la Commune a demandé aux services de l'Etat l'autorisation de procéder à la réparation complète de la maison d'école. Ainsi, suite à cette décision, l'architecte de l'arrondissement se rendit sur les lieux et indiqua qu'il était impossible de réparer le bâtiment existant et qu'il était urgent de le déplacer.

Aussi, en date du 11 octobre 1843, M. le Préfet propose de déplacer le bâtiment. Un emplacement est proposé, à savoir sur la place de l'église actuelle, endroit où se situe le bâtiment d'origine. En date du 21 mai 1845, l'architecte de l'arrondissement indique au Préfet qu'il est impossible de reconstruire la nouvelle maison d'école à l'emplacement projeté étant donné la mauvaise qualité du terrain qui a une très grande profondeur présente un sol vaseux composé de remblai. Cet emplacement nécessiterait la réalisation de pieux profonds en béton avec une dépense supplémentaire évaluée à 1 200,00 francs. Aussi, il propose de déplacer le bâtiment sur l'ancien jardin de la maison d'école existante, à savoir son emplacement actuel.

Cette décision fut dans un premier temps refusée par le Conseil Municipal qui persiste dans son idée de rénovation complète.

Après de nombreuses discussions, le projet est enfin accepté par la Municipalité et il se décrit de la manière suivante :

Le bâtiment existant sera entièrement démoli et reconstruit sur l'emplacement actuel à côté de l'Eglise Saint Denis. Le rez-de-chaussée existant, qui est en mauvais état, sera supprimé et remplacé par un rez-de-chaussée neuf en maçonnerie de moellons et mortier. L'étage du bâtiment actuel étant en assez bon état sera réemployé sur le nouveau bâtiment.

Le nouveau rez-de-chaussée comprendra une grande salle de classe, une cuisine, une chambre et un vestibule pour l'instituteur. L'étage comprendra une salle

communale, un bureau pour le Maire, ainsi que 3 chambres pour l'instituteur. Derrière le nouveau bâtiment, un hangar ainsi que les lieux d'aisance seront construits à partir des matériaux provenant de la démolition.

La Commune ayant déjà réalisé des prestations volontaires, une grande partie des matériaux neufs sont déjà sur place et les habitants se sont engagés à mettre à disposition les voitures et la main d'œuvre pour la construction neuve.

Les anciens matériaux du bâtiment d'origine seront au maximum réemployés (bois de l'étage, charpente, planchers, portes, ...), stockés dans le hangar et utilisés en fonction du chantier.

Les travaux sont évalués à la somme de 7 004,55 francs et les frais d'architectes s'élèvent à 795,45 francs, soit un total de 7 800,00 francs.

A cette somme peut être déduite la récupération de matériaux issus de l'ancien bâtiment pour un montant de 1 800,00 francs.

Il resterait donc la somme de 6 000,00 francs à la charge de la Commune.

Les travaux sont réceptionnés le 30 septembre 1851 et le procès-verbal fait état de 12 131,82 francs de travaux et les frais d'architectes s'élèvent à 606,59 francs, soit un total de 12 738,41 francs. Après déduction de diverses factures, il reste encore la somme de 3 521,19 francs à payer par la Commune.

Suite à ce procès-verbal de réception, s'engagent encore de nombreuses discussions entre les services de l'Etat et la Municipalité d'obtenir un secours exceptionnel pour diminuer le reste à charge de la Commune, considérant son fort investissement et les travaux supplémentaires nécessaires à la bonne réalisation du projet.





Comme chaque année, le 31 octobre 2018, la population était invitée à participer à la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918.



Après l'office religieux, une soixantaine de personnes se sont réunis devant le monument aux morts.

La cérémonie a été ouverte par un chant interprété par la Chorale Sainte Cécile suivi des salutations aux personnes présentes.

M. le Maire, Stéphane SCHAAL indiquait vouloir marquer cette commémoration du centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918 par sa forme.

Après la projection d'un film, il rappela que le film projeté retraça en quelques minutes la Grande Guerre qui débuta le 28 juin 1914 avec l'assassinat du couple héritier du trône austro-hongrois, le prince François-Ferdinand d'Autriche et son épouse à Sarajevo.

Cependant, cette histoire n'est pas tout à fait l'histoire des soldats Alsaciens et Mosellans figurant sur notre monument.

En effet, suite à la défaite de Sedan en 1870 et la signature du traité de Francfort de 1871, l'Alsace et la Moselle ont rejoint le Reich sous la dénomination Reichsland Elsass-Lothringen.

Ainsi, lors de la mobilisation générale d'août 1914, les soldats alsaciens et mosellans ont endossé l'uniforme allemand, le feldgrau, uniforme de leur patrie.

A l'occasion de la 100<sup>ème</sup> commémoration de ce conflit, il était important de rappeler que les noms figurants sur notre monument sont les noms de soldats nés allemands, parlant un dialecte germanique, ayant fréquenté l'école allemande puis passé le service militaire dans le reste de l'empire.

Comme dans toute notre région, le monument aux morts comporte une inscription « à nos morts » ou « mort à la guerre » alors que dans le reste de notre pays on peut lire « mort pour la France »

Juste ces quelques mots pour vous dire souvenons-nous de notre histoire !!

Suite au discours du Maire, un diaporama des soldats originaires de Limersheim ayant participé au conflit ou décédé lors de ce dernier a été projeté. A la lecture des noms des soldats disparus, une bougie a été posée symboliquement sur le monument aux morts par les enfants présents.

La lecture de poèmes par Mickaël GRAD, Yoan et Eliott ANGELO, la pose de la gerbe par le Maire, le Chef de pompiers et le Lieutenant-Colonel LAMPLE, ainsi la marseillaise chantée par la Chorale ont clôturé cette cérémonie.



## Liste des Soldats disparus au conflit

André BEYHURST, Michel DIEBOLT, Nicolas ISSENHART, Eugène MUTSCHLER, Joseph MUTSCHLER, Joseph PFLEGER, Thiebaut SCHNEIDER, Edouard SPRAUEL et Joseph SPRAUEL



André BEYHURST  
Décédé durant le conflit  
Suite à maladie le 25 septembre 1917



Nicolas ISSENHART  
Décédé durant le conflit  
le 13 août 1915



Joseph MUTSCHLER  
Décédé le 8 septembre 1915

## Quelques Soldats ayant participé au conflit mais revenus à son issue



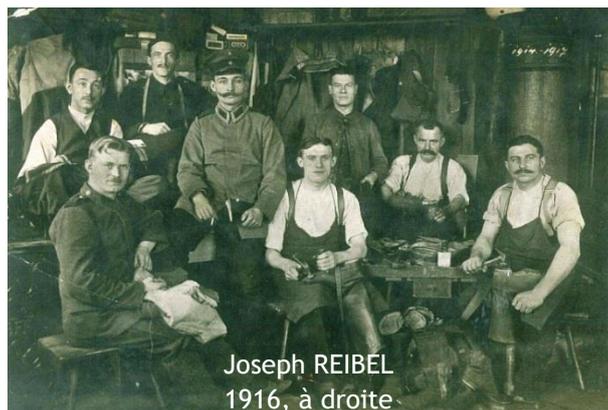
Théophile BINNERT  
1916



Emile BOTTEMER  
1915



Antoine DIEBOLT  
1916



Joseph REIBÉL  
1916, à droite





Edouard DIEBOLT  
1915



Joseph DIEBOLT  
1915



Charles RUDLOFF  
1916

## Liste de noms de soldats non exhaustive

### Soldats originaires de Limersheim issu de la Verlustliste Ersten Weltkrieg

Lors de l'avancée des troupes, l'armée allemande publiait régulièrement l'état des soldats durant le conflit.

- Auguste Nicolas GLASSER, Infanterie-Regiment 136, blessé (1914 et 1915)  
Infanterie-Regiment 143, légèrement blessé (1916)
- Joseph GLASSER, Landwehr-Infanterie-Regiment 99
- Auguste ISSENHART, Landwehr-Infanterie-Regiment 99, blessé (1915)
- Eugène KIEFFER, Infanterie-Regiment 29, gravement blessé (1914)
- André KIEFFER, 1. Garde-Regiment zu Fuß, porté disparu en 1916
- Ignace KIEFFER, porté disparu en 1917
- Joseph KIEFFER, Landwehr-Infanterie-Regiment 99, légèrement blessé (1915)
- Joseph KIEFFER, 3. Garde-Regiment zu Fuß
- Joseph KIEFFER, Infanterie-Regiment 401, porté disparu en 1919
- Martin KLEIN, légèrement blessé (1917)
- Alphonse MEYER, légèrement blessé (1918)
- Alphonse MUTSCHLER, légèrement blessé (1916)
- Ernest MUTSCHLER, Infanterie-Regiment 83, légèrement blessé (1915)
- Joseph MUTSCHLER, Infanterie-Regiment 173, légèrement blessé en 1914, décédé en 1915
- André PFLEGER, Infanterie-Regiment 129, porté disparu en 1917
- Joseph PFLEGER, Landwehr-Infanterie-Regiment 99, porté disparu en 1915
- Eugène REIBEL, malade en 1917
- Louis RUDLOFF, Infanterie-Regiment 24, porté disparu en 1919
- André SCHAAL, gravement blessé en 1918
- Georges SCHAAL, Marine 15
- Joseph SPRAUEL, Fußartillerie-Bataillon 38, décédé suite à maladie en 1916
- Alphonse VOLLMER, légèrement blessé en 1918
- Clément VOLLMER, Reserve-Pionier-Kompagnie 85, légèrement blessé en 1915
- Théophile WALTER, porté disparu en 1918



## Un Lieu de culture et de rencontre

1200 ouvrages à emprunter, avec un renouvellement annuel et une possibilité de commande à la BDBR.

10 bénévoles dont Aurélie Hurstel, une bibliothécaire fraîchement diplômée.

Une souplesse de fonctionnement qui permet d'imaginer de multiples activités.

N'hésitez pas à nous rejoindre avec vos idées !!

Cette année fut pleine de nouveautés :

- Une réorganisation et une clarification de notre fonctionnement (voir organigramme)
- Deux nouveaux lieux d'échanges de livres



Au mois de juillet, les jeunes du Service Animation Jeunesse ont rénové cette armoire, offerte par Chantal et Jean Pierre DIEBOLT.

Ce lieu d'échange a été investi par les enfants et les adultes. De nombreux visiteurs ont offert et y placent régulièrement des livres récents.

Le banc imaginé par Yann a beaucoup servi.

On peut librement:

- ✓ emprunter ou prendre un livre et le garder
- ✓ y mettre un livre qu'on a fini de lire...

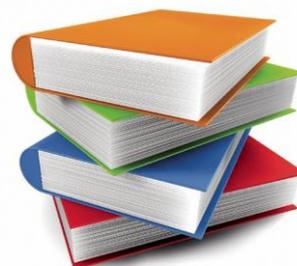
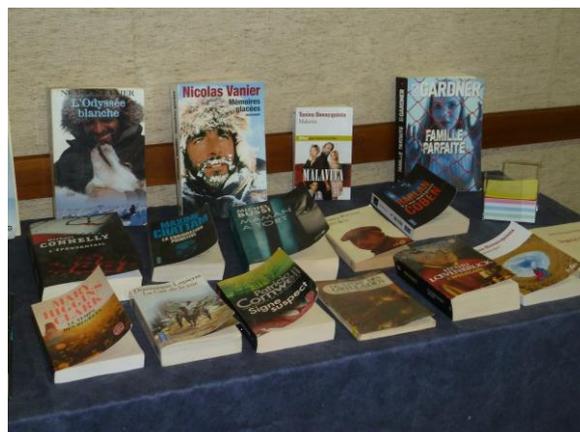
Le but est de faire circuler les ouvrages au lieu de les laisser sur nos étagères et aussi de partager nos coups de cœur!

C'est désormais un lieu de rencontre avec les inconvénients que cela peut entraîner. Aux jeunes du village de ne pas laisser le pouvoir aux « dégradateurs » et détracteurs!!



Depuis le mois de janvier un service de prêt est installé à l'entrée du dépôt de pain et utilisable aux heures d'ouverture.

Aurélie et Marie Pascale y renouvellent régulièrement une sélection d'ouvrages qui pourraient plaire. On peut y emprunter ou garder un livre. On peut aussi y déposer un livre qu'on a aimé.



- un nouveau logiciel pour gérer nos sorties et retours

Carole a installé le logiciel gratuit Bibliothèque 3000 et formé à son utilisation. Il permet de gérer les ouvrages à emprunter. Il est tout particulièrement destiné aux petites structures comme la nôtre.

Il dispose d'une base de données pour référencer tous les ouvrages disponibles, d'un journal des livres rendus et empruntés et d'un module de sauvegarde et de restauration en cas de problème avec l'ordinateur. Nous pouvons désormais enregistrer les entrées et sorties des ouvrages du fond propre et de la BDBR.

- une page Facebook pour une meilleure communication de nos manifestations

Et aussi beaucoup d'activités proposées aux enfants et quelques-unes aux adultes. Parmi elles:

- Les animations autour de tapis de lecture et de « Kamischibais » dont profitent tous les enfants de la classe de maternelle le vendredi matin avec Marie Pascale.
- Les emprunts durant les horaires d'école avec Aurélie et Marie-Pascale.



- La lecture de contes aux permanences du samedi après-midi avec Christelle, Claudia et Caroline.
- Les rencontres des collégiens à la sortie du bus le mardi à 17h pour un petit « apéro » juste les vacances, ou pour faire les devoirs ensemble, s'entraider en travaillant avec des plus jeunes sous la coordination de Bernadette et Aurélie.
- La participation à la journée mondiale du tricot (le 6 juin) organisée par Sylvie.
- Une après-midi avec le club de lecture du SEL de LIPSHEIM
- Des Ateliers « bien-être » tous les premiers samedis du mois. Chaque saison comporte ses défis, lesquels méritent une attention particulière. L'objectif de ces rencontres est d'apporter des conseils et des solutions naturelles pour s'adapter aux changements de saison (yoga, alimentation, plantes, élixirs floraux...) avec Carole.



Avec toujours des conseils de lecture, une mise à disposition d'ouvrages adaptés à la thématique et une présentation en devanture de cette thématique du moment : saisons, fêtes, actualités... Toujours un beau travail réalisé par Aurélie.

- Le mini marché de Noël, où chacun peut venir proposer ses créations. Les enfants peuvent participer à l'organisation et aussi profiter de diverses animations.

C'est aussi le lieu idéal pour informer des manifestations culturelles locales :

Affichage dans la vitrine, page Facebook. Pensez à confier à Marie Jeanne dépliants et affiches!

### Les bénévoles:

Aurélie, Bernadette, Carole, Caroline, Chantal, Christelle, Claudia, Marie-Jeanne, Marie- Pascale et Paty.

Contact : [pointlecturelimersheim@gmail.com](mailto:pointlecturelimersheim@gmail.com)



## Organigramme du fonctionnement de la bibliothèque / Point de lecture

<b>Permanences d'accueil des enfants et des adultes</b>	Lundi 16h-17h				
	Mercredi 11h-12h	Claudia PLATZ	Aurélie HURSTEL	Chantal DIEBOLT	Patricia JOSSEAUME
	Vendredi 16h-17h	Marie Jeanne HENNES	Marie Pascale GAMBARELLI	Bernadette SEURET	Sylvie STOLZ
	Samedi 14h-15h				
<b>Etre en lien et faire le lien</b>	Liaison avec la BDBR				
	Liaison avec l'école				Marie Pascale GAMBARELLI
	Liaison avec la commune				Marie Pascale GAMBARELLI
	Liaison avec Pôle culture de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein				
	Information sur les formations BDBR				Bernadette SEURET
	Transmission de l'information à l'équipe des bénévoles				Bernadette SEURET
<b>Enfants et jeunes</b>	Animations école				Marie Pascale GAMBARELLI
	Animations hors école				Marie Pascale GAMBARELLI
	Contes / jeux / nuit de la lecture				Marie Pascale GAMBARELLI
	Aide aux devoirs		Bernadette SEURET	Claudia PLATZ	Christelle DIEBOLT
	Activités sortie de bus		Bernadette SEURET	Claudia PLATZ	Christelle DIEBOLT
<b>Culture</b>	Recherche et affichage de l'info culturelle du secteur				Marie Jeanne HENNES
	Organisation des sorties culturelles				
<b>Elaborer les outils de communication</b>	Calendriers et plannings				Sylvie STOLZ
	Info habitants : Qui?Quand?Quoi Page Facebook				Bernadette SEURET
<b>Adultes</b>	Manifestations culturelles à Limersheim				Bernadette SEURET
	Expositions / conférences				Bernadette SEURET
	Fête de la musique				
	Marché de Noël		Aurélie HURSTEL		Carole GAUGAIN
	Yoga / méditation... etc				
<b>Gérer le logiciel</b>	Installation				Carole GAUGAIN
	Maintenance (en liaison avec aide)				Carole GAUGAIN
	Formation à l'utilisation... etc				

## Ecole de Limersheim

La rentrée scolaire 2018/2019 a eu lieu le 3 septembre 2018, l'effectif de rentrée est de 50 élèves pour les trois classes de l'école de Limersheim.

### Les effectifs des trois classes de l'école

#### Classe maternelle

Mme Fabienne GREVILLOT, professeur des écoles, titulaire du poste, exerce ses fonctions à plein temps. L'enseignante est activement secondée par Mme Agnès MORITZ, ATSEM.

La classe accueille 13 élèves.

Petite section	3 élèves
----------------	----------

Moyenne section	6 élèves
-----------------	----------

Grande section	4 élèves
----------------	----------

Les élèves de la petite section ne sont en classe que le matin.



#### Classe élémentaire 1

La classe de Mme Abigaëlle RIEHL, professeur des écoles et directrice de l'école de Limersheim, accueille 20 élèves.

Cours préparatoire	6 élèves
--------------------	----------

Cours élémentaire 1	6 élèves
---------------------	----------

Cours élémentaire 2	8 élèves
---------------------	----------

#### Classe élémentaire 2

Deux enseignants assurent les cours. Mme Fanny HUTTARD, tous les jeudis et Mme Mélanie BOURG tous les lundis, mardis, et vendredis. La classe accueille 17 élèves.

Cours moyen 1	7 élèves
---------------	----------

Cours moyen 2	10 élèves
---------------	-----------



#### Horaires de l'école

Les horaires sont : Lundi - mardi - jeudi et vendredi de 8h15 à 11h45 et de 13h30 à 16h00.

#### Les intervenants dans l'école

Mmes Bernadette SEURET et Marie-Pascale GAMBARELLI assurent l'enseignement de la religion du CP au CM2. La religion instruite est catholique.



## Visite du château d'eau



Le 25 septembre, les enfants de la classe de CM1-CM2 ont visité le château d'eau. Ils y ont vu un plan du château et des communes. Kevin leur a expliqué son travail et encore plein d'autres choses. Il a pris le temps de répondre aux questions des enfants. Mais pour des raisons de sécurité, ils n'ont pas pu monter en haut ni descendre au sous-sol. L'année dernière la chorale des enfants de l'école avait chanté sur le thème de l'écologie. Et, pour rester sur le thème, les écoliers y sont allés à vélo. On remercie donc Kevin le guide, Adeline et Régis les deux accompagnateurs et la maitresse qui a organisé la sortie.

Texte d'Anaïs Foessel

## Visite de la station d'épuration d'Erstein

Le 02 octobre les élèves de CM1 et CM2 sont allés visiter la Station D'Épuration de Erstein. On a appris qu'elle avait été refaite il y a 4 ans. Elle est commandée par des ordinateurs. Il y a plusieurs bâtiments, qui servent tous à traiter les eaux sales qui viennent des égouts et des maisons, c'est-à-dire à les nettoyer. Il y a 8000m<sup>3</sup> d'eau qui rentrent par jour dans la station. Ça prend 24h pour passer dans toutes les machines. D'abord ça enlève les gros déchets qui vont dans la poubelle ; puis le sable et les graisses. Ensuite ça sépare la boue qui se forme avec les bactéries et qui va devenir du compost. L'eau propre va repartir dans la rivière et le compost ira dans les champs.



Texte d'Alban Loup

### Une foule d'idées et toujours autant d'enthousiasme !

Déjà le deuxième renouvellement ce jeudi 29 novembre pour l'équipe du conseil des enfants et des jeunes.

Les nouveaux élus sont:

- En CM1 (nouveaux élus): Yoan ANGELO et Alexandre CAYE
- En CM2 : Emilie CAYE et Anaïs FOESSEL
- En 6ème: (nouveaux élus): Louis DE OLIVERA et Elise FOESSEL
- En 5ème : Eliott ANGELO et Valentine DE JONG

Chloé Kieffer et Roby Krieger sont maintenant en 4<sup>ème</sup> et ont donc finis leur mandat de 2 ans. Merci pour votre investissement.

Les enfants ont beaucoup d'idées pour organiser des fêtes, des jeux, des rencontres avec les aînés,...

Mais aussi des initiatives pour protéger la nature, les animaux, des solutions pour assurer la sécurité des piétons dans les rues, la propreté (notamment pour limiter les « cacas » de nos amis les chiens sur les trottoirs). Des idées qui sont toujours pertinentes et concrètes.

Les adultes que nous sommes sont cependant limités par le temps pour en encadrer la concrétisation.

Parmi les très nombreuses activités, citons en quelques-unes :

---

#### Un calendrier de l'Avent

Mis en place au fil des jours par tous les enfants dans les rues.



---

#### Le marché de Noël

Les enfants ont tenu la buvette et vendu des gâteaux. Ils ont aussi remis un don de 50€ à l'association « Axel, un sourire pour la vie »



---

#### Fête des aînés

Le service et partage du dessert à la fête des aînés.



---

#### Les vœux du nouvel an

Les enfants ont présenté toutes leurs réalisations de l'année passée et distribué les prix aux lauréats du concours des maisons fleuries.



---

## La journée verte

Avec le ramassage des débris autour du village et le concours d'œufs pour décorer le village pour le printemps.



---

## Cérémonie au monument aux morts

Pour la commémoration du centenaire de la fin de la guerre 14/18, les enfants ont lus des poèmes et on déposer une bougie au monument aux morts.



---

## Fête des voisins

La joyeuse bande a proposé un « blindtest » et un jeu d'adresse pour animer les différents spots, un bon moment de rigolade.



---

## La banque alimentaire

La distribution des tracts et l'accueil des donateurs au charron.



---

## Fête de la musique

Les enfants ont organisé la deuxième fête de la musique à l'atelier du Charron.



---

## Mise en place d'un livre d'or

Un livret d'or pour raconter l'aventure du conseil des enfants et pourquoi ne pas écrire un chapitre de l'ouvrage : Limersheim au fil du temps !!



Pour l'année qui vient, un atelier de poterie sera proposé par Elizabeth et Marie Jeanne. Il permettra aux enfants qui le souhaitent de fabriquer la prochaine « déco » de printemps.

On peut compter sur la nouvelle équipe pour imaginer les nouvelles activités qui vont jaloner 2019.

Et tous les enfants et jeunes sont les bienvenus !

## Concours maisons fleuries

Le jury du concours communal des maisons fleuries est passé dans le village le 19 juillet 2018. Présidé par Patrick KIEFER, il était composé de :

- Patrick KIEFER - Président du jury
- Dominique GAESSLER - Horticulteur
- Helene GRAD - Lauréat 2017
- William NITKA - Lauréat 2017
- Marie-Noëlle HAUER - Commune de Hindisheim
- Annabelle FLORIDO - Limersheimoise
- Marie-Jeanne HENNES - Limersheimoise
- Patricia JOSSEAUME - Limersheimoise



Le jury a noté les réalisations selon 5 critères :

- Densité
- Harmonie
- Entretien
- Originalité
- Répartition

Les catégories de ce concours 2018 sont les suivantes :

- Maison à Colombages
- Maison traditionnelle
- Jardin, Potager et verger
- Ornaments



### Catégorie Maison Traditionnelle

#### **3 Fleurs**

M. et Mme Christiane et Didier RAUSCHER



M. et Mme Chantal et Jean-Pierre DIEBOLT



#### **2 Fleurs**

M. et Mme Christiane et Pierre FOESSEL

#### **1 Fleur**

M. et Mme Pascale et Patrick GRAD

Catégorie Maison à Colombages

**3 Fleurs**

M. et Mme Colette et Raymond KIEFFER



**2 Fleurs**

M. et Mme Béatrice et Vincent HUGEL

Ornement

**1 fleur**

M. et Mme Clémence et Gérard MULLER

M. et Mme Denise et Etienne SCHWAAB



Potagers, Vergers et Jardins

**3 Fleurs**

M. et Mme Cécile et Albert NEUBAUER

- rue du Fossé



**2 Fleurs**

M. et Mme Claire et Antoine KIEFFER

- rue du Vin

Mme Josiane WALTER et  
M. Jean-Jacques REINLING

- rue de la Gare

M. et Mme Léonie et Alfred WALTER

- rue des Platanes/Noyers



## Janvier

- 05** Collecte de sang
- 06** Réunion de travail du Conseil Municipal des Enfants pour la préparation des vœux du Maire
- 07** Vœux du Maire au complexe scolaire communal
- 09** « Galette des rois » à l'école organisée par le PAL
- 14** Bourse à la puériculture au Foyer Club organisée par le PAL



- 18** Tournoi de belote de la section Seniors
- 19** Yoga de l'hiver à la salle de motricité
- 20** Réception du nouvel an des bénévoles du Foyer Club
- 28** Fête paroissiale au Foyer Club avec son traditionnel Baeckeoffe

## Février

- 03** Conseil Municipal des Enfants
- 05** Conseil Municipal
- 15** Après-midi Café-Gâteau : Histoire des vins d'Alsace organisé par la section Seniors
- 16** Conseil d'école
- 16** Carnaval des enfants au Foyer Club organisé par le PAL



- 17** Grand anniversaire Marcel ANDLAUER (80 ans) et Anne-Marie ANDLAUER (80 ans)

## Mars

- 08** Sortie en autocar au Royal Palace organisée par la section Seniors
- 03** Conseil Municipal des Enfants
- 23** Yoga du printemps à la salle de motricité
- 24** Journée verte à Limersheim, nettoyage de printemps, décoration du village par les enfants



- 29** Atelier initiation à la méditation à la salle de motricité
- 31** Vente de gâteaux pour le dimanche des rameaux

## Avril

- 09** Conseil Municipal
- 09** Tournoi de pétanque de printemps organisé par la section Senior
- 21** Sortie annuelle des donneurs de sang.
- 27** Collecte de sang suivie de l'Assemblée Générale des donneurs de sang

## Mai

- 05** Atelier initiation à la méditation à la salle de motricité
- 14** Conseil Municipal
- 25** Fête des voisins organisée par la Commune

## Juin

- 01** Conseil d'école
- 03** Marché aux puces organisé par le Foyer Club
- 04** Journée Décathlon à l'école primaire de Limersheim

**07** Nocés d'or de Léonie et Alfred Walter

**11** Conseil Municipal

**15** Fête de la musique organisée par le Conseil Municipal des Enfants



**16** Ramassage de vieux papiers organisé par l'école

**22** Après-midi aînés à l'école avec présentation du spectacle de fin d'année en avant-première

**22** Yoga de l'été à la salle de motricité

**23** Spectacle de danse des enfants du Foyer Club

**23** Atelier initiation à la méditation à la salle de motricité

**29** Collecte de sang

**29** Fête de fin d'année de l'école, un spectacle est donné par les enfants à l'école communale

**30** Conseil Municipal des Enfants

## Juillet

**07** Feu de la Saint Jean organisé par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Limersheim

**15** Diffusion de la finale de la coupe de monde de la FIFA sur la place de l'église organisée par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers



**16** Tournoi de pétanque d'été organisé par la section Seniors

**17** Installation de la bibliothèque des rues par les jeunes du service animation jeunesse d'Erstein

**19** Passage du jury pour le concours communal des maisons fleuries de Limersheim

**28** Soirée Labyrinthe nocturne organisée par la ferme KIEFFER

## Août

**15** Fête de la pomme de terre

**25** Soirée Labyrinthe nocturne organisée par la ferme KIEFFER

## Septembre

**03** Conseil Municipal

**03** Rentrée scolaire et petit déjeuner à l'école organisé par le PAL

**05** Sortie des Seniors en Autocar en Alsace du Nord

**13** Journée détente à l'étang de pêche organisé par la section Seniors

**14** Collecte de Sang

**23** Exposition d'automne organisée par l'association fruits fleurs et légumes



**29** Soirée Labyrinthe nocturne organisée par la ferme KIEFFER

**30** Bourse à la puériculture au Foyer Club organisée par le PAL

## Octobre

**04** Réunion bilan de la section Senior avec repas

**05** Yoga de l'automne à la salle de motricité

**6/7** Ramassage de vieux papiers organisé par l'école

**13** Conseil Municipal des Enfants

**15** Tournoi de pétanque d'automne organisé par la section Seniors

**26/27** Soirées Labyrinthe nocturne organisées par la ferme KIEFFER

**31** Cérémonie au monument aux morts précédée d'une messe en l'Eglise Saint Denis

## Novembre

**05** Conseil Municipal

**09** Marche de la Saint Martin organisée par le PAL

**09** Représentation de théâtre organisée par les donneurs de sang

**10** Représentation de théâtre organisée par les donneurs de sang

**10** Yoga parents-enfants à la salle de motricité

**11** Représentation de théâtre organisée par les donneurs de sang



**13** Conseil d'école

**16** Représentation de théâtre organisée par les donneurs de sang

**17** Représentation de théâtre organisée par les donneurs de sang

**18** Représentation de théâtre organisée par les donneurs de sang

**24** Repas de la Sainte Barbe organisé par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers bénévoles

**29** Elections des représentants du Conseil Municipal des Enfants



## Décembre

**01** Banque alimentaire à l'atelier du Charron

**02** Repas des Aînés organisé par la Commune

**06** Saint-Nicolas à l'école

**07** Vente de sapins de Noël par le PAL

**08** Téléthon

**10** Conseil Municipal

**13** Fête de Noël de la section Seniors

**16** Mini marché de Noël à l'école

**21** Yoga de l'hiver à la salle de motricité



## Comité des fêtes - Calendrier des manifestations 2019

**Pour information :** Le Comité des fêtes de Limersheim propose la location de garnitures au prix d'1 euro la garniture (une table et deux bancs). Cette location est uniquement réservée aux habitants de Limersheim.

Pour réserver, contacter Michel MUTSCHLER au 03.88.64.28.12

<i>Date</i>	<i>Evènement</i>
<b>04 janvier</b>	Collecte de sang
<b>06 janvier</b>	Vœux du maire
<b>13 janvier</b>	Bourse vêtements enfants organisée par le PAL
<b>27 janvier</b>	Fête paroissiale
<b>2-3 février</b>	Ramassage de vieux papiers
<b>22 février</b>	Assemblée Générale de l'association Fruits, Fleurs et légumes de Hindisheim/ Limersheim
<b>23 février</b>	Cours de taille à Limersheim
<b>14 mars</b>	Vente de gâteaux après la messe des rameaux
<b>03 mai</b>	Collecte de sang suivie de l'Assemblée Générale
<b>25-26 mai</b>	Ramassage de vieux papiers
<b>31 mai</b>	Fête des voisins
<b>09 juin</b>	Fête villageoise
<b>21 Juin</b>	Après-midi « aînés » à l'école
<b>28 Juin</b>	Fête de l'école

<i>Date</i>	<i>Evènement</i>
<b>19 juillet</b>	Collecte de sang
<b>06 juillet</b>	Feu de la Saint Jean
<b>20 septembre</b>	Collecte de sang
<b>31 octobre</b>	Commémoration au Monument aux Morts
<b>08 novembre</b>	Marche de la St Martin
<b>08-09-10 novembre</b>	Théâtre Alsacien*
<b>15-16-17 novembre</b>	Théâtre Alsacien*
<b>30 novembre</b>	Banque Alimentaire
<b>23 novembre</b>	Fête Sainte Barbe
<b>7 décembre</b>	Téléthon
<b>1 décembre</b>	Repas des Aînés de la commune
<b>7 décembre</b>	Téléthon

(\* date sous réserve)



## 95<sup>ème</sup> anniversaire : 1923 - 2018

Il y a 95 années, quelques passionnés de pêche ont décidé de s'unir et de créer une association.

Ce n'est qu'en 1948 que l'actuel étang Rischlach a été creusé sous la houlette de Marcel Oswald.

Année après année, l'association fait son petit bonhomme de chemin sous la direction de plusieurs présidents successif entre autres : Schneider Joseph et Schneider Guy.

C'est à partir de 1984 qu'un virage important va être pris avec la nomination comme président de M. Fender Joseph.

Nouveau visage, nouvelles idées, à la tête d'un comité rajeuni notre association ne va cesser d'innover. 1er feu d'artifice le 14 juillet 1987 avec soirée familiale et au menu le fameux Waedele et salade de pommes de terre.



Curage des étangs, construction de blocs sanitaire, de cuisine et de locaux de rangement, regroupement de Hindisheim et de Limersheim, obtention des droits de pêche sur la gravière, création d'une nouvelle manifestation intitulé "Pêche Retraité", d'une pêche américaine, d'une pêche 2x4h, renforcement des berges par un système de palplanche ainsi que la sécurisation de ceux-ci.

Dès 2012, l'association de pêche passe à l'ère numérique, création d'un site internet, dotation d'une adresse mail et depuis peu la gestion numérique de toutes les cartes de pêche.

Depuis 34 ans, M. Fender Joseph, notre président, nous a guidé tout au long de ce chemin et aujourd'hui enfin notre association est au sommet de sa gloire.

A de nombreuses occasions notre association est citée en exemple. Actuellement le nombre de membres actifs (titulaires d'un droit de pêche) est supérieur à 300.

Cette année, le samedi 14 juillet, nous avons en cercle restreint voulu marquer le coup et souffler les 95 bougies.

Dans son discours, Joseph a retracé l'histoire de notre association et a également remercié les bénévoles pour tout leur travail réalisé depuis des années souvent dans l'ombre à l'abri du regard des autres.

Nos femmes ont été remerciées également par un beau bouquet. Notre président fédéral M. Robert ERB, MM les représentants des Communes de Hindisheim et de Limersheim ont également fait l'éloge de notre association.

Lors de la clôture de la partie officielle, Joseph s'est vu remettre de la part des membres du comité un panier cadeau en remerciement de son dévouement depuis tant d'années.

Le buffet d'amuses bouches préparé minutieusement par Elisabeth et Chloé ont eu un beau succès. Pendant toute la partie conviviale l'orchestre a fait guincher quelques téméraires.



## Les grandes dates de l'Association

- 1923 : Démarrage de l'Association  
1948 : Creusement de l'étang de pêche Rischlach, inauguré en 1949  
1977 : Pose d'un hall à charbon récupéré dans les docks de Strasbourg au bord de l'étang et qui ne cessa d'évoluer et de s'agrandir au fur et à mesure  
1985 : Réfection des berges de l'étang  
1986 - 1990 : Création de l'une des toutes premières écoles de pêche  
1992 : Obtention du droit de pêche sur une partie de la gravière. (Étendue en 2017)  
1999 : Regroupement avec Limersheim, l'AAPPMA devient AAPPMA Hindisheim - Limersheim  
2008 et 2013 : Pose de palplanches autour de l'étang Rischlach  
2012 : Création du site internet  
2016 : Réouverture de l'école de pêche  
2016 : Aménagements des berges des sandlöcher

## Quelques évènements 2018



Au chalet des pêcheurs  
de l'AAPPMA HINDISHEIM-LIMERSHEIM

# 10ème Brocante Pêche

## le dimanche 18 février 2018

Programme de la matinée :  
7h30 : accueil et mise en place des vendeurs  
8h00 : ouverture de la Brocante Pêche : entrée libre  
Vente de cartes de pêche  
Buvette et petite restauration sur place  
12h00 : fin de la brocante

Inscription :  
Montant de l'inscription : 2€ par table  
réservations et renseignements complémentaires :  
Laurent BEYHURST tél.06.82.10.22.53 ou Matthieu KUNTZMANN tél.06.82.11.18.8

Sans compter les nombreux repas proposés par l'association toute au long de l'année

Bouchées à la reine, Couscous, Choucroute, Rossbeef, Carpes-Frites, Grillades, Pot au feu, Navets salés, Moules-frites

## Restauration de l'Andlau à Limersheim

### Des travaux en rivière pour ...

Cette année, c'est au tour de l'Andlau à Limersheim d'être restaurée. La rivière s'écoule dans la partie Sud-ouest du ban communal, entre les prairies et forêts humides du Bruch.

La Communauté de Communes du Canton d'Erstein est maître d'ouvrage d'un programme de restauration et de renaturation de l'Andlau et de la Scheer, en partenariat avec l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.



### Retour rapide sur l'ensemble du programme :

- 2015, l'Andlau a été restaurée sur les bans de Bolsenheim et Schaeffersheim.
- 2016, la Scheer aux abords du village a été réaménagée avec des banquettes plantées d'herbiers aquatiques et des arbres en berge.
- 2017, des boucles de méandre ont été rétablies sur l'Andlau au Sud d'Hindisheim formant une zone de stockage des eaux en période de forte crue.
- 2018, sur près de 2 km, l'Andlau reconquiert une diversité de forme propices à la création d'habitats pour la faune.

### ... Améliorer les conditions d'écoulement et les formes du cours d'eau

Les études préalables aux travaux indiquent que la rivière est banalisée par un tracé rectiligne généralement trop large pour le débit observé la majeure partie de l'année. Elle paraît bien souvent vide. La dynamique de la rivière n'est visible que lorsqu'un arbre est déraciné et que le courant le contourne.

Les renouées flottantes et leurs milliers de fleurs blanches abondent dans l'Andlau en début d'été. Avec les grandes chaleurs, le développement des plantes aquatiques réduit d'autant la dynamique des eaux.

Ce diagnostic a conduit à confier au Parc Départemental d'Erstein les travaux suivants :

- ① Mise en place de bois ancré et recouvert de terre pour resserrer et accélérer l'écoulement
- ② Plantations d'arbres typiques des berges : aulne (*Schwartzzerle*), saule (*Wiede*), peuplier noir (*Schwartzbelde*), cerisier à grappe (*Fülbaum*), ...

Les travaux dans le lit d'écoulement ont été menés à l'automne pour profiter des basses eaux. Le débit enregistré à Andlau ne dépassait guère les 150 l/s comparativement aux 300 l/s à la normale saisonnière.



BANC DE GRAVIERS FORME PAR LES HAUTES EAUX DE L'ANDLAU



L'ANDLAU, A L'ISSUE DES TRAVAUX EST RESSERRÉE ET PRÉSENTE DES SUCCESSIONS D'EAU COURANTE PUIS LENTE ET PROFONDE

## ... Et accroître la biodiversité aquatique



LES SOUCHES INSTALLEES EN BERGE FORMENT  
DES HABITATS  
POUR LES POISSONS ET LES INSECTES

La Fédération Départementale de Pêche du Bas-Rhin observait neuf espèces lors de l'état initial avant travaux. Les goujons, bouvières et chevesnes sont les plus présentes alors que les carnassiers, brochet et perche, sont absents.

Les travaux ont été menés tout en veillant à protéger les mollusques d'eau douce. Une population de moules est présente dans l'Andlau et a été déplacée pour les besoins du chantier. Plus de 500 individus ! Attention particulière car il est interdit de détruire, détenir ou perturber des individus dans leur milieu naturel. Les travaux auront ainsi permis de retrouver trois espèces différentes, variant de 1,5 cm à 6 cm, passant l'essentiel

de leur vie à améliorer la qualité de l'eau de l'Andlau... Elles peuvent vivre plus de 50 ans !

Jean-François STAERCK, Technicien Rivière au Syndicat  
Mixte Ehn-Andlau-Scheer



LE PANIER DE LA PECHE AUX MOULES,

AVANT DEPLACEMENT VERS L'AMONT

## La forêt de Limersheim en souffrance

En nous promenant en forêt, chacun peut le constater, nos frênes dépérissent. Ceux qui ont l'habitude de travailler en forêt observent le dépérissement depuis un moment. Mais en y regardant de plus près, le phénomène devient sérieux, car il risque de faire disparaître tout bonnement cette belle espèce d'arbre de notre forêt. Aucun secteur de la forêt n'est épargné par le phénomène de dépérissement du frêne, touche l'ensemble de notre forêt communale.



Ja, der Steinespen esch schwar krank (oui, le frêne est très malade) et nous avons des raisons d'être très inquiets ; le frêne est une des essences nobles de notre forêt. Depuis des siècles, le frêne a chauffé nos foyers, bien que depuis l'avènement du pétrole, le travail en forêt se fait plus rare.

### Trois mots sur la forêt de Limersheim

Toutes les forêts de notre commune sont traversées par l'Andlau ou bordées par la Scheer.

Le promeneur qui se rend de Schaeffersheim à Meistratzheim, quitte brusquement les riches terrasses de loess pour pénétrer dans un paysage inattendu, formé de prés humides, parsemé de lignes d'arbres et de forêts, c'est le Bruch ou le Ried de l'Andlau.

Le Bruch est un milieu humide, les inondations y ont toujours été fréquentes, certaines semblent avoir été très importantes. Selon plusieurs écrits, les inondations d'avril 1831 empêchaient les bêtes de se rendre aux pâturages. Les municipalités jugeaient urgent de faire curer les fossés qui longent les forêts

et les pâturages. Les inondations de mai 1832, de 1911, et surtout celle de 1914 qui par sa durée, empêchait le pâturage des vaches. Rappelons que jadis la vie pastorale du Bruch était intense. Puits, abreuvoirs monolithes et auges en grès des Vosges parsemaient le Bruch, témoignages de la vie pastorale passée. D'ailleurs, un de ces beaux et imposants puits décore encore aujourd'hui une des places publiques de notre village.

L'élevage dans le Bruch ne pouvait être que médiocre, certaines municipalités fixaient des conditions et clauses assez strictes : « L'adjudicataire coupera les herbes avec la faucille et aura bien pris soin de ne pas faire de dégâts aux plantations en coupant lesdites herbes et en les enlevant, il lui est expressément interdit d'y entrer avec voiture et bestiaux pour les enlever ». Ceci montre bien que l'herbe, même de qualité médiocre, était recherchée, et que l'on était arrivé à la limite des possibilités de l'élevage. De très nombreux écrits témoignent de la vie pastorale dans le Bruch.

Concernant la forêt, l'essentiel de la partie boisée de Limersheim se trouve de part et d'autre de la rivière l'Andlau, elle est en partie également bordée par la Scheer. Rappelons que les eaux vives de la Scheer viennent depuis les pentes Est de l'Ungersberg, traversent tout un chapelet de communes : Kertzfeld, Westhouse, Uttenheim, Bolsenheim, Schaeffersheim, Limersheim, Hipsheim, Ichtratzheim pour rejoindre l'Andlau à Fegersheim. Son débit est presque nul en étiage, mais en cas de fortes pluies elle avait jadis tendance à déborder, phénomène qui est pratiquement écarté par suite d'imposants travaux de curage et de rectification. Plusieurs de nos petites forêts se trouvent en bordure de la Scheer : Auf Rotzenhurst, Steingrube, Lochhurst et Das Grosse Ampfert.

La forêt de Limersheim est très spécifique, on y découvre une multitude de petites parcelles, le plus souvent en indivision, avec deux, trois, quatre et quelquefois davantage encore de propriétaires. Rappelons qu'à moins d'un demi-siècle, le bois était un bien très précieux, on se chauffait et on cuisinait avec. Les plus anciens se souviennent des fagots de bois, surtout utilisés dans les fours à pain. Autant dire que jadis, en période hivernale il y avait de l'animation dans la forêt de Limersheim.

De nos jours, ici et là on entend encore le bruit d'une tronçonneuse, on rencontre un grand tracteur qui évacue le bois, mais il faut le reconnaître, le véritable travail forestier a déserté notre forêt.

Il faut donc le reconnaître, le manque d'entretien de notre forêt est vraiment flagrant.

### **La difficile gestion des parcelles en indivision**

Il s'agit là d'une difficulté réelle, souvent on ne connaît plus les propriétaires. Souvent ils habitent loin, et encore plus souvent, ils ne savent même plus qu'ils sont propriétaires d'une parcelle de forêt.

Comme partout, la tempête de décembre 1999 a causé de sévères dégâts, et par la suite, beaucoup de parcelles n'ont pas été réhabilitées.

### **Le travail forestier a beaucoup changé**

De nos jours, la mécanisation est aussi omniprésente en forêt, la seule tronçonneuse ne suffit plus, la fendeuse est devenue l'outil indispensable, le transport du bois n'est pas non plus le moindre des problèmes. Il faut aussi compter avec le sciage du bois.

Donc forcément le bois de chauffe façonné est cher à l'achat, un prix qui est parfaitement justifié, c'est un travail physique, dangereux, surtout lorsqu'il s'agit d'abattre un arbre imposant.

Faire son bois, même lorsqu'on est propriétaire d'une parcelle, c'est un peu « galère », il faut vraiment aimer le faire. Alors avec un prix du pétrole bas, notre forêt n'a aucune chance. Bon, à l'avenir cela changera peut-être, car je pense que notre forêt reste un bien fort précieux pour l'avenir.



### **Notre forêt est riche en diversité**

Nous avons bien de la chance, nous héritons aujourd'hui d'une forêt dont l'aspect n'est aucunement un hasard mais le résultat de l'action de l'homme qui a tenu compte des contraintes S'Limersher Blattel 2018

écologiques propres à notre forêt. On y rencontre encore de beaux spécimens de vieux chênes et frênes. Outre ces deux espèces, le charme, l'aulne glutineux et le peuplier sont toujours encore très présents. Ici et là, un bouleau éclaire la forêt avec son tronc blanc, l'orme champêtre est également encore visible dans certaines parties de notre forêt. Quelques propriétaires, la Commune de Limersheim aussi, se sont hasardés à planter du merisier. Cette espèce s'adapte moyennement à notre sol, et surtout elle ne supporte pas le stress hydrique. Les beaux spécimens de merisiers sont rares.

### **Le frêne, un bel arbre élancé.**

Le frêne appartient au genre *Fraxinus excelsior* (le nom de genre *Fraxinus* vient du mot "lance" en latin, car c'est à partir de son bois qu'étaient faites les lances des soldats. *Excelsior* signifie grand, élevé, élancé), de la famille des Oléacées, ordre des Gentianales. Le genre *Fraxinus* renferme 65 espèces qui sont presque toutes arborescentes et souvent de haute taille, aux feuilles composées-imparipennées, les folioles étant disposées par paires. A l'exception de la foliole terminale unique. Les fruits sont des samares simples, c'est-à-dire munies d'une seule aile, groupées en bouquets compacts et pendants. Le genre est réparti dans l'hémisphère Nord, en Europe, en Amérique jusqu'au Mexique, et en Asie jusqu'à Java.

Le bois du frêne est très utilisé, car il est dur et tenace, de plus beaucoup d'espèces sont aussi très ornementales, de croissance rapide et peu exigeantes, s'accommodant de tous les types de sols (même calcaires, sauf s'ils sont compacts et tenaces) et de presque toutes les expositions même très éventées (par exemple en bord de mer).

Le frêne commun (*Fraxinus excelsior* L) habite toute l'Europe, sauf la région méditerranéenne, et l'ouest de l'Asie jusqu'à la Transcaucasie. Il croît à l'état disséminé en plaine, sur les collines et même dans les basses montagnes jusqu'à environ 1500 m. Le frêne est une essence de lumière, il résiste très bien au froid, préfère les sols fertiles, profonds et bien alimentés en eau. Le frêne est un grand arbre, il peut atteindre une taille respectable, de 25 à 30 m de haut et parfois davantage, avec une ramure claire. Sa croissance moyenne est d'environ de 10 m en 20 ans.

Le bois est blanc, légèrement rosé et nacré, flambé de brun au cœur, assez dur, très tenace et très élastique.

## Les frênes de notre forêt agonisent, victimes de la « Chalarose »



Depuis 2010, les frênes sont victimes d'un champignon foliaire : *Hymenoscyphus fraxineus*, originaire d'Asie. Ce champignon, d'abord identifié sous le nom de *Chalara fraxinea* (d'où le nom de « chalarose ») a été détecté en Pologne en 1990. Depuis, il envahit progressivement l'Europe : il est arrivé en France en 2008 dans le Pas-de-Calais et continue sa progression vers le sud-ouest. Le champignon est spécifique du frêne et ne présente pas de risque de contagion ou d'allergies pour la santé humaine. Ce champignon minuscule (quelques mm) pénètre par les feuilles, provoque leur flétrissement, puis, passe dans les rameaux qui, à leur tour, se dessèchent. Les frênes utilisent alors leurs réserves pour reconstituer tant bien que mal leur houppier, mais cet effort constant finit par les épuiser et, au bout de quelques années, les arbres meurent.

En plus de la contamination par les feuilles, le champignon, après fructification au sol, est capable d'infecter le pied des frênes en s'insinuant dans les fissures de l'écorce. L'infection se traduit par des nécroses qui en se développant, fragilisent le système racinaire des arbres, perturbent fortement la circulation de la sève pouvant aller jusqu'à l'interrompre complètement et provoquer la mort des frênes.

Il n'existe à ce jour aucun traitement, ni moyen efficace pour limiter la propagation de la maladie. L'action combinée de la chalarose et des pathogènes secondaires entraîne une dégradation rapide des frênes qui deviennent alors très dangereux de par les branches mortes. Les branches mortes sont

susceptibles de tomber à tout moment. Les nécroses et les pourritures qui, en se développant au pied des arbres, augmentent considérablement le risque de chute par rupture, notamment par grand vent.

La situation des frênes contaminés est également aggravée par l'apparition de pathogènes dits « secondaires », ceux-ci profitent de l'affaiblissement des arbres pour les envahir à leur tour. Ces parasites sont d'autres champignons, qui « attaquent » par le bas, ou des « scolytes », insectes qui pondent sous l'écorce des frênes et dont les larves creusent d'innombrables galeries qui accélèrent le dessèchement de l'arbre.

Dans les grandes forêts publiques et devant la dégradation des peuplements des frênaies, l'ONF engage la reconstitution de plantations, des essences locales sont replantées comme le hêtre, le chêne, mais aussi l'érable, le charme, le bouleau et l'aulne. L'ONF préconise l'extrême prudence quant à la circulation sur les chemins forestiers. Certains chemins forestiers peuvent être temporairement interdits.

Donc prudence, surtout lorsque le temps est venteux. Le danger est réel, tant le nombre de frênes semble atteint par la chalarose, la chute de branches et d'arbres va énormément s'accroître les prochains temps.

### La lutte pour endiguer la progression de cette grave maladie

Elle est internationale. En Belgique, le DNF et laboratoire de mycologie du Centre de recherches agronomiques (CRA) de Gembloux assurent une veille sanitaire. Une étude danoise (2007 à 2009) a montré que selon les souches génétiques, le frêne y est plus ou moins sensible, le degré de vulnérabilité des clones testés (une trentaine) par une étude était fortement corrélé à la sénescence des feuilles en automne (plus précoce chez les clones plus sains).

### Résistance génétique de certains frênes

Comme souvent, on verra apparaître au fil du temps des individus (des frênes) résistants à la chalarose, En raison de l'importance économique du frêne, la sélection de clones résistants prendra une importance croissante. Le clonage permet la multiplication à l'identique des qualités propres à un cultivar (une variété) préalablement sélectionné. La formation de clones est une pratique importante et bien plus systématique que l'on pense. Par exemple, les peupliers cultivés pour constituer des peupleraies de rapport sont presque toujours des hybrides nés de

croisements entre les peupliers noirs d'Europe et les peupliers noirs américains, d'où leur nom collectif *Populus x euramericana*. Dûment sélectionnés, ils ont donné naissance à des cultivars dont on a voulu conserver les qualités propres. Comme les peupliers sont dioïques, les clones sont soit mâles : peuplier suisse (*Populus serotina*), *Populus 'Robusta'*, soit femelles : *Populus 'Regenerata'*. Ces peupliers sont visibles sur le ban communal de Limersheim : particulièrement sur deux lieux-dits : au Holzmatte et au Kuhbruch.

Et un mot sur l'hybridation qui est un des moyens les plus répandus pour obtenir et propager des plantes nouvelles. Elles peuvent réunir les qualités les plus intéressantes des deux parents et se révèlent souvent plus vigoureuses, plus rustiques que ceux-ci. L'hybridation est souvent un processus qui s'accomplit de lui-même dans la nature, du fait du vent ou des insectes. Il a depuis toujours été observé par l'homme qui l'a utilisée en se substituant aux agents naturels. En empruntant le chemin vers les six cloches, sur la portion qui longe la voie ferrée, dans le deuxième verger, on peut voir plusieurs spécimens hybrides du noyer noir d'Amérique (*Juglans nigra*). On trouve également plusieurs grands et beaux spécimens dans la forêt communale d'Erstein (Krittwald). Le noyer s'hybride assez facilement entre *Juglans regia* (le noyer commun) et *Juglans nigra* (le noyer noir d'Amérique).

### **Pour qu'une forêt soit belle, elle a besoin d'une régénération naturelle ou artificielle**

Il est illusoire de croire que la forêt assure elle-même sa régénération. Le système du taillis sous futaie ne permet pas aux essences comme le chêne de se régénérer naturellement : les années de glandées sont rares et correspondent rarement avec une coupe de taillis, la croissance des quelques semis naturels est fortement ralentie par l'abrutissement dû au chevreuil. Ceux-ci sont alors étouffés par les bois-morts ou les rejets du taillis.

Si la régénération « naturelle », c'est-à-dire issue de la semence des arbres en place, ne peut être obtenue, il est utile de procéder à une régénération artificielle par des plantations. L'inconvénient d'un tel système est énorme, pour que les jeunes arbres puissent croître il faut couper les vieux qui sont encore en place.

### **Bien d'autres maux affectent notre forêt**

En premier lieu le marquage des parcelles. On utilise tout et n'importe quoi : pneus, la ferraille (très en vogue), les contenants en plastique, etc. Il faut aussi compter sur les nombreuses bouteilles en verre, bref nous pouvons mieux faire.



*Marquage de borne propre*



*Marquage de borne, l'automobile est fortement mise à contribution*

Lors de l'enlèvement du bois par mauvais temps, le défoncement des chemins forestiers est souvent spectaculaire.

Etienne BINNERT

### Changement chef de section :

J'ai pris le commandement de la section des sapeurs-pompiers de Limersheim en mai 2002, à la suite du Lieutenant KIEFFER Jean-Paul, donc il y a quelques temps déjà et j'ai décidé de passer la main car je pense que ce changement est nécessaire et important.

Important, car il faut laisser la place aux jeunes, il faut pérenniser la section en rajeunissant l'encadrement et puis il faut leur laisser la possibilité de prendre des responsabilités et je suis convaincu de leur engagement et de leur sérieux.

Nécessaire, car après presque 17 années dans la fonction de chef de section, je commence à ressentir quelques signes d'usures. Le temps fait son effet, même si je me sens encore jeune et même d'après mon épouse, parfois un peu trop ! Il faut savoir s'arrêter à temps. Je resterai néanmoins sapeur-pompier à Limersheim, mais également à Erstein et bien sûr chez les jeunes sapeurs-pompiers.

Je remercie particulièrement Philippe SCHAAL qui a accepté de prendre la relève. Je n'ai aucun doute sur ses capacités à assumer cette tâche. Je remercie également et de tout cœur l'ensemble des sapeurs-pompiers, qui m'ont fait confiance et qui m'ont épaulé, j'ai passé de très bons moments. Je leur demande de reporter cette confiance et ce soutien au nouveau chef.

Merci à Philippe, et merci à l'ensemble des pompiers et bonne chance.

Michel MUTSCHLER



Bûcher du Feu de la Saint Jean 2018

## Interventions 2018



Pour l'année 2018, à ce jour, nous avons comptabilisé 36 sorties se répartissant comme suit :

- 6 interventions pour secours à personne à domicile
- 2 interventions pour accident sur la voie publique
- 25 interventions pour destructions nids de guêpes
- 2 interventions pour capture d'animaux
- 1 intervention pour ouverture de porte

## Formations :

- Lucie BAILLY :
  - Formation équipier VSAV

## Médaille :

Suite au décret du 10 juillet 2017 relatif à la médaille d'honneur chez les sapeurs-pompiers et notamment les médailles d'anciennetés.

Ce décret modifie les règles d'attribution, dorénavant, la médaille d'ancienneté des sapeurs-pompiers comporte quatre échelons :

- La médaille de bronze, décernée après dix années de services
- La médaille d'argent, décernée après vingt années de services
- La médaille d'or, décernée après trente années de services
- La médaille grand'or, décernée après quarante années de services.



Ceci a pour effet un rattrapage concernant la délivrance de la médaille bronze, l'ancien texte ne prévoyait la première médaille qu'après 20 années de service.

Ont reçu la médaille de bronze en juillet 2018, avec effet rétroactif :

- Philippe KIEFFER (17 années)
- Stéphane SCHAAL (17 années)
- Guillaume LUTZ (15 années)
- Philippe SCHAAL (15 années)

Ont été honoré de la médaille de Bronze le 3 décembre 2018 :

- Thomas MUTSCHLER (13 années)
- Hervé ZEIL (12 années)

Félicitations à l'ensemble pour leur décoration bien méritée.

Un grand merci à la commune pour son soutien, un grand merci également aux habitants de Limersheim, pour leur accueil lors des ventes de calendriers et insignes.

# Parents Associés de Limersheim



L'année 2018 a de nouveau été riche en activités pour l'association des parents d'élève de Limersheim !!!

Mais avant la rétrospective de cette année, présentons un peu cette association:

Le PAL est l'association des Parents d'élèves de LIMERSHEIM qui propose tout au long de l'année divers évènements pour les enfants, les parents, mais également pour toute la famille.

Elle a été créée en 2002 avec pour objectif:

de **PARTAGER**: avant tout, le PAL propose des moments de partage entre parents, mais aussi avec nos enfants, car ce sont eux le moteur de nos actions.

d'**ECHANGER**: chaque personne peut apporter ses idées, ses expériences, ses compétences. Ces échanges nous permettront de réaliser de belles choses.

de **SOUTENIR** et d'**ACCOMPAGNER**: soutenir les projets de l'école tant financièrement que dans leur organisation. En exemple, pour l'année scolaire 2017 - 2018, le PAL a aidé l'école à financer diverses sorties à hauteur de 1046€.

S'**INVESTIR**: c'est donner de son temps car sans parents qui s'investissent, aucun projet ne pourrait aboutir.

**Nous avons toujours besoin de parents pour donner vie à nos projets !! Alors n'hésitez pas à nous rejoindre !!!**

Une réunion par trimestre est organisée afin de se retrouver, d'échanger et d'organiser les différents évènements.

Le quotidien ne nous permettant pas toujours de nous rendre disponible, vous avez la possibilité de nous faire part de vos idées et remarques, par l'intermédiaire de:

- l'adresse mail du PAL: [contact.pal67@gmail.com](mailto:contact.pal67@gmail.com),
- la boîte aux lettres à votre disposition dans l'école de Limersheim
- notre page Facebook « Parents Associés de Limersheim »

**Nous sommes très fiers des projets que le PAL a menés cette année. Mais tout cela aurait été impossible sans l'aide des parents et des bénévoles qui nous ont aidés tout au long de cette année.**

**Nous vous remercions chaleureusement !!**

**Un grand merci également à la commune pour son soutien et aux habitants qui nous réservent toujours un accueil chaleureux.**

*« Pour qu'un enfant grandisse, il faut tout un village »*

Proverbe africain

**Présentons maintenant les évènements qui ont eu lieu en 2018...**

La galette des rois

L'année a débuté par la traditionnelle galette des rois mardi 9 janvier. Les enfants ont pu se régaler à la sortie de l'école, avec les délicieuses galettes confectionnées par les parents.

---

## Bourse à la puériculture

Les dimanches 14 janvier et 30 septembre ont été organisées deux bourses à la puériculture au Foyer Club de Limersheim. Cela fait déjà quelques années que nous en organisons et quelques habitués des tables limersheimois sont comme chaque année au rendez-vous.

---

## Carnaval



Pour la première fois cette année, les enfants et leurs parents ont pu participer à une soirée carnaval le vendredi 16 février. Crêpes et musique étaient au rendez-vous et toutes et tous se sont bien amusés.



Nous avons même eu la surprise de voir arriver les caméras de Benfeld TV qui nous ont accompagnées tout au long de la soirée. Voici le lien internet pour nous regarder:

<https://www.benfeld-rhinau-tv.fr/VOD/Manifestations-Vie-Locale/Limersheim-Carnaval-Limersheim-tv7mOp4eM0.html>

---

## Lammele de Pâques

Chaque enfant s'est vu offrir le délicieux Agneau Pascal à l'occasion de Pâques

---

## Fête de l'école

Cette année les enfants et leurs enseignantes ont offert aux parents un concert intitulé « Touche pas ma planète ! ». Ce concert a été suivi par une soirée tartes flambées organisée par le PAL, avec New Line Pizza comme prestataire (le camion à pizza qui nous donne rendez-vous tous les mardis soir place de l'église).

---

## Petit déjeuner de rentrée

Cette année, le lundi 3 septembre, jour de la rentrée, le PAL a offert un petit déjeuner aux parents. Cela a permis de nous retrouver autour d'un bon café et/ou d'un thé et de brioche.

---

## Marche de la Saint Martin



Le 9 novembre, les enfants ont illuminé les rues de Limersheim avec leurs lanternes.

À l'issue du défilé, les petits et les grands ont dégusté la délicieuse soupe de potiron à l'atelier du Charron.



Celle-ci était accompagnée d'un verre de bon vin chaud pour les parents.

---

## Boite aux lettres du Père Noël

Pour la 2ème année, les enfants sages de Limersheim et des environs, ont pu déposer leur lettre au Père Noël dans son bureau de poste temporaire installé au dépôt de pain.



---

## Vente de sapin de Noël

Comme chaque année, des sapins de Noël ont été proposés à la vente aux habitants du village à un prix très attractif. Ils ont été livrés à l'atelier du Charron le vendredi 7 décembre où chacun a pu venir récupérer son sapin.

---

## Cadeau de Noël

Les élèves de Limersheim ont de nouveau été très sages cette année. De ce fait, le PAL en a informé le Père Noël qui a offert à chacun un petit cadeau.



# ACTIVITES ET ANIMATIONS

## FOYER CLUB ST DENIS

en 2017-2018 - 211 membres

### Tennis de table 5 participants

1 équipe d'adultes a participé au championnat AGR.

Plus d'école de tennis de table. Il n'y a plus personne pour assurer l'encadrement de l'entraînement des jeunes.

Depuis la rentrée 2018, il n'y a plus de section tennis de table, donc plus aucun licencié(e) sportif dans notre village. Quelle désolation pour cette section qui était à la base de la création du foyer club en 1969.

### Jazz danse 10 participants

Les danseuses ont assuré le spectacle de la soirée récréative au mois de juin et ont participé à la rencontre de danse de l'AGR à Truchtersheim.

### Section seniors 196 participants

**Pétanque** : les boulistes se retrouvent chaque lundi, été comme hiver, pour taquiner le cochonnet dans une ambiance sportive et conviviale, très souvent autour d'une table pour fêter les anniversaires des 35 membres.

**Vélo** : 15 cyclistes ont participé aux 8 sorties découvertes de 70 km dans les environs.

**Balade matinale** : quoi de mieux pour commencer sa journée qu'une petite promenade dans les environs du village. Convivialité et bonne humeur garantie pour cette promenade hebdomadaire.

**Sorties pédestres** : en moyenne une cinquantaine de membres suivent ces sorties mensuelles avec à la clé un déjeuner au restaurant.

**Randonnées** : les sentiers de montagne n'ont plus de secrets pour la vingtaine de randonneurs qui arpentent régulièrement le massif vosgien. Ambiance assurée lors des repas tirés du sac dans les chalets et refuges.

**Informatique** : une cinquantaine de membres s'initient bimensuellement aux nouvelles technologies de l'information et de la communication.

**Atelier photos** : des cours théoriques et pratiques sont dispensés à une quinzaine de membres.

**Travaux manuels** : pour les 12 participantes, c'est un excellent moyen de booster sa créativité tout en réalisant des créations uniques de ses propres mains.

**Sorties en autocar** : le Royal Palace et le nord de l'Alsace étaient les destinations choisies en 2018.

**Animations diverses** : tournois de belote, lotos, fête de Noël, jeux de société.

Comme vous pouvez le constater, excepté les seniors et la petite section danse, il n'y a pratiquement plus aucune activité organisée pour les enfants, les ados, les jeunes adultes et autres. Notre salle polyvalente, où il fallait se battre pour trouver un créneau horaire d'activité en soirée il y a une dizaine d'années, est désormais vide, abandonnée par les habitants. Oui, à Limersheim il n'y a presque plus rien. Pas de sport, de loisirs, de culture. Les fêtes ouvertes à tous se comptent sur les doigts d'une main. Aucun lien social intergénérationnel. Où est le vivre ensemble ? Ou sont les bénévoles ?

C'est quand même incroyable que les seuls pratiquants sportifs dans une association locale soit des seniors. Pourtant le sport en club, c'est l'amitié, la fraternité et c'est excellent pour la santé.

Cette analyse, quoique assez défaitiste, est pourtant la triste réalité quotidienne de notre village. Il ne tient qu'à vous, les jeunes générations de changer les choses à condition d'en avoir envie, mais cela est sans doute une autre histoire !...

Jean Pierre DIEBOLT

## Livre Au fil du Temps

L'élaboration de notre livre « Limersheim - Au fil du temps » avance à petits pas. L'ensemble du groupe de rédaction travaille d'arrache-pied avec une réunion tous les 15 jours.

Pour le moment 5 chapitres sur 9 sont totalement rédigés et ont été transmis à l'éditeur pour la mise en page.

La souscription à tarif préférentiel est toujours ouverte et permet d'acquérir ce livre au prix de 34 € jusqu'à parution.

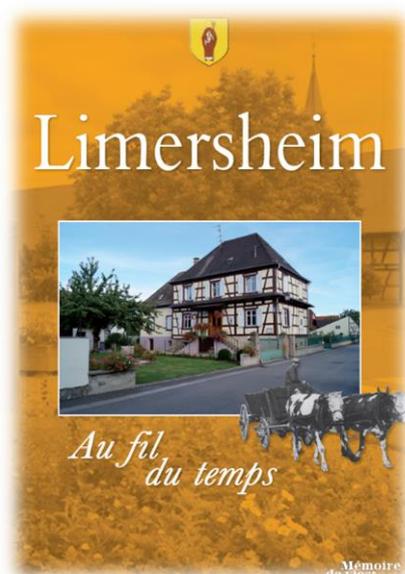
Ensuite, l'ouvrage sera vendu au prix de 38 €.

Nous lançons encore un appel à documents auprès des habitants, des photos de classes d'hier à aujourd'hui, des photos des commerces et restaurants disparus, de la laiterie, de la Schwamm, des travaux dans les champs... sont toujours demandés.

Concernant la parution de « Limersheim - Au fil du temps » initialement programmée au cours de l'année 2017 a été encore une fois repoussée.

Il est rappelé que le souhait du comité de rédaction est de réaliser un ouvrage de qualité de par ses textes et recherches.

D'avance merci pour votre compréhension et votre patience.



### Informations et souscriptions

Mairie de Limersheim  
10, rue du Vin  
67150 Limersheim  
03 88 64 27 67  
mairie@limersheim.net

## Nuit de la lecture

La troisième édition de la nuit de la lecture se déroulera le samedi 19 janvier dans les bibliothèques et librairies à travers toute la France.

En collaboration avec le service culturel de la communauté du canton d'Erstein nous vous avons concocté un joli programme dont voici quelques extraits:

- Découvrir la bibliothèque à la lampe de poche à travers un jeu d'indices pour les 3/8ans
- Se souvenir d'une journée d'école à travers le temps et autres curiosités :
- Lecture à haute voix de textes écrits par des villageois de 7 à 95 ans et peut-être aussi des extraits de notre futur ouvrage en avant-première.
- Ecrire à la plume comme autrefois. Un atelier de dictée pour tous les âges.
- Se restaurer autour de vieilles photos. Un café/bar avec des photos anciennes à regarder
- Un coin lecture en libre-service.

Et, une mystérieuse surprise pour les enfants et jeunes de 8 à 13 ans....surprise...surprise!!!

Toute proposition d'intervention pour les lectures, photos et autres est la bienvenue.



### Origine et création

« Ardepfel-Kimme » (germe de pomme de terre) est tout d'abord une association de copains.

Elle est composée d'agriculteurs, Jean-Marc, Philippe, José, Roland, Jérémie ainsi que de fidèles amis, Jérémy, Hervé et Jeannot. Stéphane (Unserer Maire) et Dominique complètent le groupe.

Tout est parti d'une plaisanterie lancée par notre Jean-Marc autour d'un barbecue improvisé à Rotze lors de la plantation des tubercules en avril.



### Evènement 2018

Après quelques sourires on s'est dit : On va organiser notre Ardepfel Fescht.

Deux mois plus tard, les plantations finies, nous étions réunis et commençons à réfléchir à cette fête.

La date du 15 août et le lieu ont de suite fait l'unanimité. Et voici qu'après quelques rencontres dans notre Stall (étable) la fête a pris progressivement forme.



La première fête de la pomme de terre à Limersheim organisée par les Ardepfel Kimme a eu lieu le 15 août 2018.



Ce fut une fête traditionnelle placée sous le signe de la convivialité, destinée à valoriser le métier de producteur de pomme de terre et plus largement celui d'agriculteur.

Un déjeuner composé de bœuf à la broche, d'ardepfel wurcht et de pommes de terre servies sous forme de frites, purée et d'Ardepfelkiechle a été servi.

Le public, venu nombreux, a pu suivre des démonstrations d'arrachage de pomme de terre à l'ancienne ainsi que la récolte mécanisée actuelle.

L'atelier de production de tabac de la ferme Kieffer a également pu être visité.

Les enfants ont pu admirer les animaux de la ferme, sauter dans un château gonflable et se perdre dans le labyrinthe de maïs.

Un atelier de confection de figurine en pomme de terre et de tampons leur a également été proposé.

La journée s'est achevée autour d'une traditionnelle tarte flambée.

Un grand merci à tous ceux qui sont venus nous rendre visite le 15 août.

Merci à vous !





**Composition du Comité**

- Président : Philippe KIEFFER
- Vice-Président : Roland SCHWEITZ
- Trésorier : José FOESSEL
- Secrétaire : Jérémy LEVY
- Assesneur : Jean-Marc BEYHURST
- Assesneur : Hervé ZEIL
- Assesneur : Jérémie JUNGBLUTH
- Assesneur : Jeannot ECKERT

Ensemble nous avons à cœur de rétrocéder une partie de nos bénéfices à une association locale.

C'est tout naturellement que ce jour, nous avons remis au Président Local de l'Association Vaincre la Mucoviscidose, Mr Claude IPPOLITO, un chèque de 1000 euros.

Encore MERCI à VOUS et à l'année prochaine !!!!



### La saison théâtrale



Beau succès cette année encore !! Les six représentations 2018 se sont jouées à guichet fermé.

La pièce **Un alles waje dere Funzel**, écrite par Bernard EIBEL a réuni dix acteurs dans l'appartement d'un jeune couple.

Les deux jeunes gens, Véronique et Maurice, auraient tout pour être heureux. Une bonne situation, un bébé... mais rien ne va car ils se disputent régulièrement, sous les yeux de leur bonne, Odile. Et rien ne va s'arranger car les parents des jeunes vont débarquer le même soir pour séjourner chez eux.

Les parents de Maurice ont fait le voyage depuis leur ferme et ignorent tout du divorce. Les grands-mères se disputent au sujet de leur petit-fils. Adèle la snob de la ville, qui *préfère parler français en présence des domestiques*, et Germaine qui vit à la campagne ne s'apprécient pas du tout. Les grands-pères sont moins bornés et s'apprécient malgré la situation.

On va vite apprendre que la mère de Véronique déteste son gendre, et qu'elle a réussi à les faire divorcer. C'est uniquement pour voir son fils que Maurice passe chaque soir à l'heure du biberon. La bonne n'a pas sa langue dans sa poche, n'hésite pas les houspiller pour leur ouvrir les yeux mais sans succès. Véronique a écrit à une agence matrimoniale qui va lui envoyer un candidat. Un pauvre célibataire, avec un gros tic aux yeux, que personne n'apprécie dans la maison. Y passe aussi un réparateur d'horloge, qui est pris lui, pour le candidat au mariage !!



La baby-sitter engagée par Maurice pour soulager sa femme, va être complice des deux grands-pères qui manigancent pour réunir le jeune couple. Manœuvre réussie car les toujours amoureux vont se retrouver dans les bras l'un de l'autre, sous les yeux ravis et soulagés de leur fidèle bonne. On parle de remariage quand le rideau se ferme...



## La générosité des donneurs de sang

Faut-il le rappeler ? Donner son sang est un acte simple, facile et généreux.



2018 fut une année satisfaisante en terme de dons : les quatre collectes de l'année ayant totalisé 142 dons.

Rappelons cependant qu'il n'y jamais TROP de dons. Les personnes qui souhaitent donner entre deux collectes sont les bienvenues à Strasbourg au 10 Rue Spielmann.

Les dons de plasma sont également possibles.

### A SAVOIR !!

L'Etablissement français du sang a revu les horaires des collectes.

Celles-ci démarrent à **17h30** et finissent à **20h**.

## La générosité du Theater Band

Cette année il a été décidé de verser le bénéfice d'une représentation à une association régionale d'aide aux handicapés.

L'ARAHM joue alors un rôle précurseur dans le développement de l'accompagnement à domicile et dans l'intégration d'enfants au sein du milieu scolaire ordinaire. Reconnue d'utilité publique en 1988.

Historiquement centrée sur le handicap moteur, l'association a développé une expertise dans l'accompagnement du polyhandicap, des troubles associés et s'ouvre désormais à travers ses établissements et services à d'autres situations, à l'instar du handicap sensoriel et de la dyspraxie.

Forte de plus de 300 salariés accompagnant plus de 500 usagers, l'ARAHM est aujourd'hui un acteur régional reconnu qui entend affirmer son ambition de servir les personnes handicapées.

Le don permettra d'aider l'association JEHM le Sport, partenaire de l'ARAHM, qui est un club handisport.



### Sports proposés(s)

	Compét.	Loisir
Aïkido		✓
Athlétisme	✓	✓
Basket-ball	✓	✓
Billard		✓
Boccia	✓	✓ 
Bowling	✓	✓
Course d'orientation		✓
Cyclisme tricycle	✓	✓
Danse		✓
Escrime	✓	✓
Fléchette pendulaire		✓
Foot à 5 (DV)	✓	✓
Foot à 7		✓
Foot fauteuil électrique	✓	✓
Golf		✓
Handball	✓	✓
Karaté		✓ 
Musculation		✓
Natation	✓	✓
Pêche		✓
Plongée-sous-marine		✓
Randonnée - Joëlette		✓
Sarbacane	✓	✓
Sports de Boules - Pétanque	✓	✓
Tennis		✓
Tennis de table	✓	✓
Tir à l'arc	✓	✓
Tir sportif		✓
Voile		✓

### A la Sainte Catherine, pourquoi favoriser la plantation automnale

Dans le langage populaire ne dit-on pas “tout arbre planté à la Sainte Catherine prendra racine”, dans les faits cette assertion est largement démontrée. Sauf que, pour réussir une plantation d'un arbre fruitier quelques gestes sont indispensables.



#### Préparation du sol :

Les racines s'installent en fonction de la qualité de préparation du sol.

Le travail en profondeur en été est indispensable.

La préparation superficielle doit être fine. Si elle n'est pas parfaite, un apport de terre dans le trou de plantation est à envisager.

#### Date de plantation :

Les mois les plus favorables sont décembre et janvier. Les plantations de février et mars doivent être entourées d'un maximum de soin et d'attention.

#### Stockage avant plantation :

Les plants arrachés sont très fragiles. Leur système racinaire est sensible au dessèchement, au gel et à l'échauffement. Au cours du transport et jusqu'à la mise en terre, bien protéger les plants contre le gel, le vent et le soleil.

#### Pour un stockage de quelques jours :

Mettre les plants dans une remise fraîche et non ventilée. Humidifier quotidiennement les racines et recouvrir les arbres d'une bâche.

#### Si le stockage dure plus de quatre jours :

Faire une tranchée de 60 x 60 cm, mettre les arbres dans les tranchées, recouvrir totalement les racines de terre fine, ou mieux de sable, sans enterrer le point de greffe. Surtout, s'assurer qu'il n'y ait pas de cavité entre les racines. Vérifier régulièrement l'humidité du sol, si besoin il faut arroser.

#### Préparation de l'arbre :

S'Limersher Blattel 2018

Ne jamais exposer l'arbre au soleil et au vent.

Habillage des racines, le geste consiste à rafraîchir les racines le plus légèrement possible. Il faut tailler l'extrémité des racines, notamment celles qui ont été blessées lors de l'arrachage de l'arbre en pépinière ou alors diminuer les plus grosses par rapport aux autres de façon à équilibrer le système racinaire. La coupe des racines se fait selon un plan horizontal, l'extrémité taillée doit être en contact avec le sol humide pour éviter son dessèchement et permettre une bonne reprise des nouvelles radicelles.

#### Pralinage :

Le pralinage est un geste d'une grande simplicité qui favorise le départ en végétation. L'opération consiste à tremper les racines de l'arbre dans une boue pâteuse. Il peut être réalisé en mettant dans une brouette une bonne terre végétale et quelques litres d'eau de sorte à obtenir un mélange souple. Puis, on plonge les racines dans la boue avant de poser l'arbre dans le trou de plantation.

#### Plantation proprement dite :

Faire un petit “monticule”, appelé mamelon, avec une terre arable, puis, mettre en place le plant, de sorte que la partie la plus faible de la couronne se trouve côté sud ou (et) la plus forte côté nord ; ensuite étaler les racines au fond du trou. Puis recouvrir en totalité en faisant une butte sur les racines. Le point de greffe doit toujours être à 15 cm au-dessus du niveau du sol. En pratique, pour le tuteur, il est plus facile de le mettre en place préalablement. Dès la plantation terminée, faire un arrosage abondant sur le pied.

Ne pas planter en période de gel.

Ne pas mettre d'engrais, ni de fumier dans le trou de plantation.

Retirer les feuilles amenées par le vent si les trous étaient faits à l'avance.

#### Entretien de la plantation

---

## Tuteurage :

Un jeune arbre secoué par le vent casse ses nouvelles racines et radicelles. Il épuise alors ses réserves.

Le tuteurage garantit l'efficacité des racines. Il est conseillé pour toutes les plantations.

Eviter d'utiliser une ficelle trop fine, coupante pour l'écorce. On trouve dans le commerce des liens en caoutchouc souple. Par ailleurs, il faut vérifier l'attache chaque année, si besoin la remplacer. Le tuteur peut être enlevé après quatre ou cinq ans.

---

## Protection contre les lapins et autres gibiers :

La seule protection efficace consiste à mettre un manchon autour du jeune arbre. Le manchon idéal est sûrement l'anneau de grillage de 1 m de hauteur par 0,50 m de diamètre. Dans les vergers professionnels, on utilise des filets plastiques à mailles de couleur bleue.

---

## Arrosage :

Il est indispensable quelle que soit l'espèce fruitière plantée.

Lors de la plantation il faut coller la terre aux racines. On obtient ce résultat en faisant un gros apport d'eau au pied du jeune arbre (bassinage).

En période non pluvieuse, il faut maintenir le sol humide autour des racines tout au long de l'année. Un apport de 50 l d'eau tous les 8-10 jours est conseillé.

A l'inverse, en période très pluvieuse, veiller à ce que l'eau ne stagne pas autour du jeune arbre. Certaines espèces fruitières sont sensibles à l'asphyxie racinaire.

---

## Apport d'engrais :

Un apport d'engrais à la plantation risque de brûler les racines, avec le risque de mortalité du jeune arbre. Toutefois, s'il y a un apport, seul le Phosphate d'Ammoniaque est préconisé. L'apport doit être faible, la dose d'emploi, environ 40 g par arbre doit être scrupuleusement respectée. Cette dose doit être répartie sur une surface d'environ 1 m<sup>2</sup> autour de l'apport. Un apport annuel est largement suffisant.

---

## La taille de formation :

Elle a pour but de permettre à l'arbre dès les premières années après la plantation de se constituer une structure solide. Une charpente forte, équilibrée, toutefois, elle doit permettre un éclaircissement parfait de l'ensemble de la végétation de l'arbre.

---

## Maintenir une végétation saine :

En particulier les premières années après la plantation. La lutte contre les pucerons cendrés est primordiale.

---

## Entretien du sol :

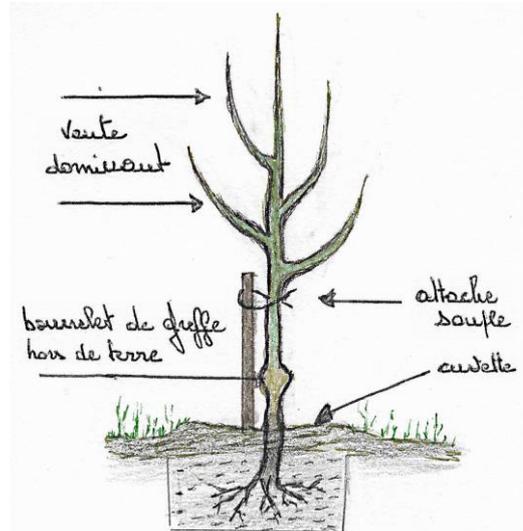
Vraiment indispensable, les jeunes arbres sont extrêmement sensibles à la concurrence des mauvaises herbes. Il faut donc supprimer ces dernières par des façons superficielles et des binages fréquents au pied des arbres.

---

## Paillage :

Pour se développer et produire, les arbres fruitiers puisent dans les réserves du sol et par conséquent appauvrissent ce dernier. L'on peut remédier à cet inconvénient en paillant les arbres et ainsi reconstituer l'humus perdu. Le paillage a de nombreux avantages : esthétique, économique, écologique.

- il limite les arrosages
- évite le désherbage chimique
- évite le phénomène de battante (formation d'une croûte)
- crée un milieu favorable aux insectes utiles
- favorise la vie microbienne du sol
- se décompose avec le temps et enrichit le sol de nutriments



*Le tuteur ne doit pas rentrer dans la couronne de manière à ne pas blesser les charpentières.*

*Il est placé du côté des vents dominants.*

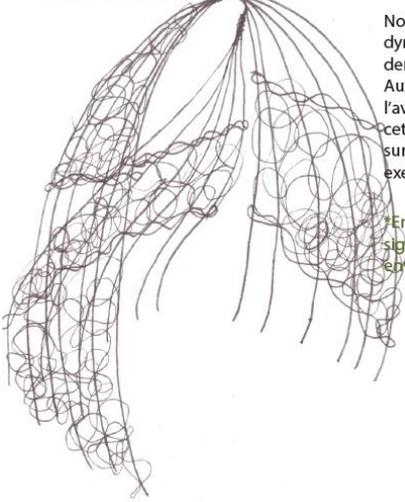
*Le tuteur sera chanfreiné et le lien lâche de façon à ne pas étrangler le tronc.*

Etienne BINNERT

## Des œuvres en osier

Une classe du lycée Le Corbusier a réalisé des œuvres en osier qui ont été placées aux 4 coins du village, voici les explications des artistes.

### ENARA\*



Notre structure évoque l'envol grâce à ses courbes dynamiques et à son tressage aléatoire plus ou moins dense.

Aux vues de sa forme, sa taille et son emplacement, nous l'avons destinée aux enfants. Ceux-ci pourraient jouer dans cette cabane revisitée, tout en étant sous la surveillance de leurs parents, lors d'un pique-nique par exemple.

Enara : prénom féminin qui évoque le printemps ; il signifie « hirondelle » en Basque. L'hirondelle prend son envol.

Workshop Osier  
Lundi 29 Janvier au Vendredi 2 Février 2018  
Ferme Kieffer  
Limersheim

Lycée Le Corbusier, Illkirch  
BTS Design Produit  
Alyssa Steffen  
Clara Grignolo  
Mathilde Poiré

### TONAD



Suite à des recherches plastiques et graphiques sur le thème « prendre son envol » nous nous sommes orientées sur une structure élancée d'environ 2 m de haut et d'une circonférence de 50 cm de diamètre.

Au commencement du projet, nous voulions travailler sur cette idée de spirale qui engendre le dynamisme de notre ossature.

Notre structure étant entièrement constituée d'un matériau naturel, l'osier, nous souhaitons lui laisser reprendre ses droits dans son environnement d'origine d'où cet effet grimpant et dispersé.

Nous avons opté pour une base tressée afin d'avoir une meilleure stabilité permettant ainsi son élévation en spirale. Grâce à la fluidité de la structure, le tressage semble se détacher peu à peu de son socle comme s'il s'envolait.

Workshop Osier  
Lundi 29 Janvier au Vendredi 2 Février 2018  
Ferme Kieffer  
Limersheim

Lycée Le Corbusier, Illkirch  
BTS Design Produit  
Picard Lucie  
Grabkowski Kelly  
Lemoine Fanny

### VOL'HUTTES

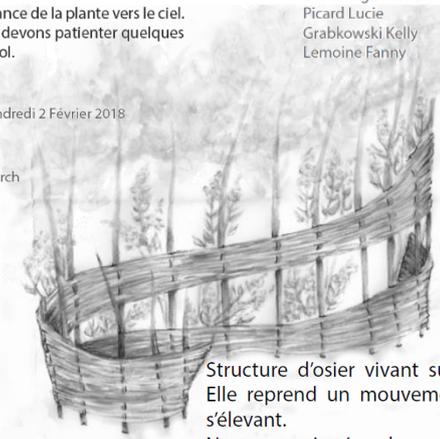


Vol'huttes mêle aspect sculptural et fonction. Elle est tout d'abord une cabane pour enfants, qui par sa petite taille et sa forme bombée, les encourage à se faufiler à l'intérieur de la structure. Ils peuvent ainsi gambader joyeusement dedans pour créer leur propre univers. La structure se compose de trois petites huttes en osier planté et tressé d'hauteurs différentes. Seule celle du milieu n'est pas fermée et deviendra un arbre sur le long terme. La partie inférieure des vol'huttes est tressée pour former les parois de la cabane tandis que la partie supérieure s'affranchit de tout contrôle humain. Avec le temps, la structure se libère et laisse apparaître les jeunes pousses d'osier.

L'envol s'exprime par la croissance de la plante vers le ciel. En évolution constante, nous devons patienter quelques années pour admirer son envol.

Workshop Osier  
Lundi 29 Janvier au Vendredi 2 Février 2018  
Ferme Kieffer  
Limersheim

Lycée Le Corbusier, Illkirch  
BTS Design Produit  
Fanny Leterq  
Arthur Kuentz  
Léa Heinrich



### LE VENT

Structure d'osier vivant sur la notion de l'envol. Elle reprend un mouvement de fluidité tout en s'élevant.

Nous avons joué sur le contraste entre les pleins et les vides, qui permettent une fois fleuri de guider des plantes grimpantes. Il s'agit d'une structure vivante et évolutive qui change d'aspect et grandit au fil des saisons.

Osier planté et tressé

0.20 m  $\xrightarrow{\hspace{1.5cm}}$  1.50 m  
2.50 m

Workshop Osier  
Lundi 29 Janvier au Vendredi 2 Février 2018  
Ferme Kieffer  
Limersheim

Lycée Le Corbusier, Illkirch  
BTS Design Produit  
Marjorie Gomez  
Léa Bulard  
Louise Windenberger

### LA REINCARNATION

«Prendre son envol»

L'osier vient prendre son envol à l'entrée de Limersheim avec une structure arborescente qui envahit l'espace. À la base de celle-ci l'osier est tressé tel un panier ou un pot qui pourrait accueillir des plantes. La forme rigide devient petit à petit plus légère et aérienne. Plus les brins s'entrecroisent plus ils vont se disperser dans l'environnement afin de reprendre vie et s'intégrer dans la nature. Au fil des saisons, l'osier va bourgeonner et la structure va évoluer afin que la nature puisse reprendre ses droits.

Workshop Osier  
Lundi 29 Janvier au Vendredi 2 Février 2018  
Ferme Kieffer  
Limersheim

Lycée Le Corbusier, Illkirch  
BTS Design Produit  
GARCIA Louise  
HARTMANN Léa  
SCHLAUDER Chloé

## Les Associations

Association Agrée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique Hindisheim-Limersheim - AAPPMA	
<u>Correspondant local :</u> Monsieur Jean-Marc ROMILLY 23, rue Valpré 67150 LIMERSHEIM	03 88 64 13 36
Association Fruits, Fleurs, Légumes et Nature Hindisheim-Limersheim	
<u>Correspondant local :</u> Monsieur Etienne BINNERT 5, rue du Fossé 67150 LIMERSHEIM	03 88 64 29 22
Bibliothèque de Limersheim	
<u>Responsable :</u> Madame Marie-Pascale GAMBARELLI	pointlecturelimersheim@gmail.com
Chorale Sainte Cécile de Limersheim	
<u>Président :</u> Madame Angèle LUTZ 39, rue Circulaire 67150 LIMERSHEIM	03 88 68 54 59
Association pour le don de sang bénévole de Limersheim	
<u>Président :</u> Monsieur Thomas MUTSCHLER 45 A, rue Circulaire 67150 LIMERSHEIM	03 88 69 29 32
Foyer-Club Saint-Denis de Limersheim - FCL	
<u>Président :</u> Monsieur Jean-Pierre DIEBOLT 54, rue Circulaire 67150 LIMERSHEIM	03 88 64 24 52
Parents Associés de Limersheim - PAL	
<u>Présidente :</u> Madame Christine LUTZ-SPRAUEL 1, rue des Platanes 67150 Limersheim	contact.pal@laposte.net

Amicale des Sapeurs-Pompiers	
<u>Président :</u> Monsieur Michel MUTSCHLER 2, rue du Lin 67150 LIMERSHEIM	03 88 64 28 12
Prêtre à Limersheim	
Etienne HELBERT Presbytère HIPSHEIM	03 88 64 12 32
Conseil de Fabrique	
<u>Présidente :</u> Madame Claire VOLCK 4 A, rue Haute 67150 LIMERSHEIM	06 48 73 41 01
Comité des fêtes	
<u>Président :</u> Monsieur Quentin FENDER 11, rue Circulaire 67150 LIMERSHEIM	quentin.fender@gmail.com
Association Ardepfel-Kimme	
<u>Président :</u> Monsieur Philippe KIEFFER 12, rue Binnen 67150 LIMERSHEIM	03 88 64 99 45

## Le Bloc-notes

Les Entreprises de Limersheim	
<b>Plâtrerie MUTSCHLER Denis</b> 6, rue Binnen	03 88 64 94 57
<b>KEIFLIN Carrelage</b> 17, rue Valpré	06 50 43 42 24 03 88 25 93 96
<b>KA-RO Créations</b> 12 B, rue Circulaire	03 88 68 56 24 06 87 91 85 22
<b>Chauffage VINCENT</b> 1, rue Valpré	06 42 30 88 47
<b>WM projets</b> Monsieur Mickaël Wendling 58, rue Circulaire	06 22 02 10 20
<b>Entreprise de battage GRAD</b> 75, rue Circulaire	03 88 64 10 91
<b>Carole GAUGAIN (Energéticienne)</b> 56, rue Circulaire	06 14 22 42 80
<b>Ferme Kieffer</b> Lieu-dit Auf Rotzen	06 06 66 96 87

Les Producteurs de Limersheim	
<b>Monsieur Bernard HURSTEL</b> Vente de fruits et légumes de saison 26, rue Circulaire	06 83 37 42 87
<b>Madame Angèle LUTZ</b> Vente de légumes de saison 39, rue Circulaire	03 88 68 54 59
<b>Monsieur Sébastien FOESSEL</b> « Les trésors du potager » Vente de légumes de saison 2, rue de la Gare	06 32 08 09 73

Les Hébergements à Limersheim	
<b>Meublés de tourisme</b> ZEIL François et Yolande 69, rue Circulaire	03 88 64 22 67
<b>Gîtes</b> WENDLING Mickaël LEOPOLD Vanessa 58, rue Circulaire	06 18 25 47 42

## Horaires d'ouverture de la Mairie

Le secrétariat de la Mairie est fermé du vendredi 21 décembre 2018 au mercredi 2 janvier 2019 inclus.

A compter du jeudi 3 janvier 2019, les nouveaux horaires d'ouverture au public sont :

Jour	Horaire
<b>Lundi</b>	9h00 à 12h00
<b>Mardi</b>	9h00 à 12h00
<b>Mercredi</b>	fermé
<b>Jeudi</b>	9h00 à 12h00 16h00 à 19h00
<b>Vendredi</b>	9h00 à 12h00
<b>Permanence des élus le jeudi de 19h00 à 20h00</b>	

### *S'Limersher Blattel N° 30*

**Directeur de la publication**  
Stéphane SCHAAL  
Maire de Limersheim

**Mise en page**  
Sébastien HURSTEL

**Impression**  
L'ESSOR esat  
Strasbourg

# FORFAIT SANS ENGAGEMENT

**10 Go**  
APPELS SMS/MMS  
ILLIMITÉS



En UE & DOM pour les voyageurs occasionnels<sup>(2)</sup>  
Appels / SMS / MMS illimités  
et 2 Go inclus<sup>(3)</sup> en Web 3G+

**15,99€<sup>(1)</sup>**  
**/MOIS**

AVANTAGE CARTE DE PAIEMENT  
DU CRÉDIT MUTUEL



**Crédit  Mutuel**

Plaine de l'III

Erstein – Gerstheim – Matzenheim – Nordhouse  
50 rue du Général de Gaulle – 67150 Erstein

Usages en France métropolitaine. Entre personnes physiques et à usage privé.  
Hors usages surtaxés. 3 h maximum/appel et 129 destinataires différents maximum/mois.

OFFRE SOUMISE À CONDITIONS. Réserve aux particuliers pour toute nouvelle souscription. Sous réserve de mobile compatible et de couverture de réseau. 4G : débit jusqu'à 100 Mb/s. Débits et disponibilités du réseau 4G auprès de votre conseiller. Prix carte SIM : 5 €. (1) Avantage réservé aux particuliers. Établi sur d'une carte de paiement Crédit Mutuel (hors cartes de retrait, carte de dépôt, cartes prépayées). En cas de résiliation de la carte, suppression de la réduction. Prix sans avantage carte de paiement : 19 € 00/mois. (2) Hors France métropolitaine. Conditions auprès de votre conseiller Crédit Mutuel. (3) Facturé au-delà au tarif de 0,00224 €/Mo. 3G+ : débit jusqu'à 42 Mb/s. Service de l'opérateur Euro-Information Telecom proposé par le Crédit Mutuel. Euro-Information Telecom, SAS au capital de 175 715 € – RCS Paris 421 713 882 – 12 rue Gallien 75107 Paris Cedex 02. CIC RCS Paris 542 016 281.



25 Mai 2018 - Impasse de la Forge - Fête des voisins



Le Maire de Limersheim, les Adjoints au Maire, tous les Membres du Conseil Municipal et l'ensemble des employés communaux vous présentent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année.

15 Juillet 2018 - Place de l'église - Finale de Coupe du Monde de la FIFA

